

# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

## • SUISSE •

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTRÔLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

# EXPOSITION NATIONALE SUISSE

*Le Chef  
du  
Département fédéral  
de  
l'économie publique*

L'exposition nationale fournira à notre industrie horlogère une nouvelle occasion d'affirmer sa supériorité. Cette industrie, qui occupe une place si importante dans notre vie économique, contribue au bon renom de notre pays. A l'étranger, qui dit "montre suisse" dit "montre de qualité". Noblesse oblige. Aussi faut-il sauvegarder cette réputation. Notre industrie horlogère se doit de lutter sans cesse pour maintenir la qualité de ses produits et rester ainsi digne de son passé.

Sans pour cela sacrifier la montre bon marché, qui sera toujours demandée par une certaine clientèle étrangère, les industriels en horlogerie doivent se vouer surtout à l'art de la qualité. Les organisations horlogères ont adopté une série de mesures en vue de réglementer la production et de coordonner le travail de tous les milieux intéressés à la prospérité de cette industrie. Les autorités fédérales n'ont jamais refusé leur appui aux organisations. Elles ont été très satisfaites de constater le succès qui a déjà été obtenu. Mais encore faut-il que les horlogers observent strictement la discipline qu'ils se sont imposée et fassent preuve de cohésion et d'esprit de corps. Puissent patrons, ouvriers et employés avoir toujours conscience de la solidarité qui les lie!

L'exposition nationale à Zurich rappellera au monde entier non seulement que notre industrie horlogère ne cesse d'être digne de son ancien renom, mais aussi qu'elle continue à innover et qu'elle est toujours à la tête du progrès technique.

Berne, le 26 avril 1939.

*Almu*  
Conseiller fédéral



TOUT CE QUI EST CRÉÉ PAR

# HAEFELI & CO

ARTS GRAPHIQUES  
LA CHAUX-DE-FONDS

*présente un cachet de goût  
et de distinction*

# Banque Fédérale

S. A.

CAPITAL ET RÉSERVES FR. 50.000.000

SIÈGE CENTRAL : ZURICH

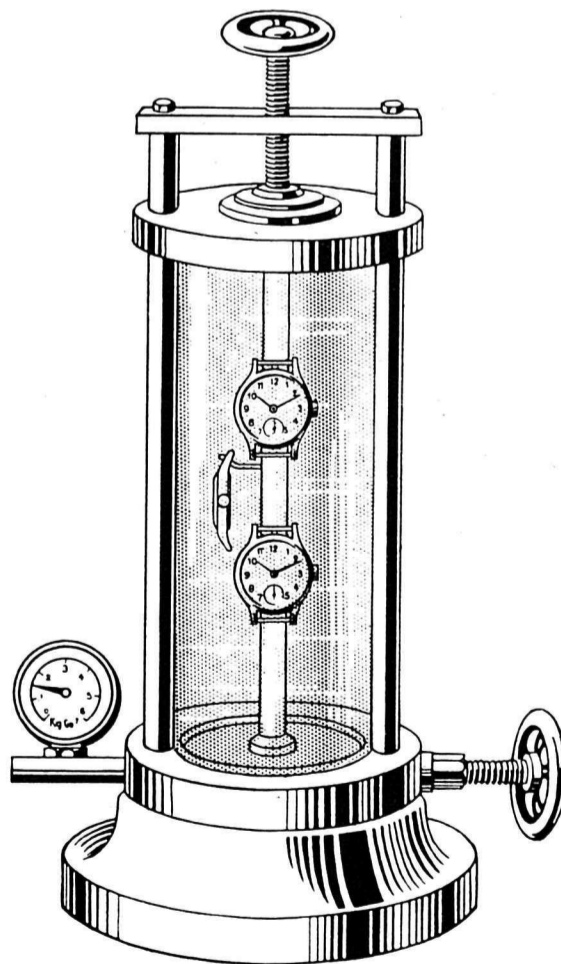
BÂLE, BERNE, GENÈVE, LAUSANNE, ST-GALL, VEVEY, ZURICH



LE SIÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS  
Ouvert en 1874

*Traite au mieux toutes opérations, particulière-  
ment celles se rapportant à l'Industrie Horlogère*

**Demandez  
notre  
catalogue  
spécial  
pour  
boîtes étanches**



**La garantie  
d'étanchéité  
est délivrée  
avec chacune  
de nos  
boîtes**

**LOUIS LANG S.A. PORRENTRUUY  
SUISSE**

## Ce que sera l'Exposition Nationale Suisse

par Armin MEILLI, directeur  
de l'Exposition Nationale Suisse.

A intervalles réguliers, la Suisse sent le besoin de montrer au monde entier les progrès qu'elle a réalisés au cours de quelques lustres, les changements qui se sont opérés, les nouveautés qu'elle offre, les œuvres qu'elle a créées. Au cours des huit dernières décades, cinq fois la Suisse a organisé des expositions nationales: Berne 1857, Zurich 1883, Genève 1896, Berne 1914, Zurich 1939.

A notre siècle de vitesse et de perfectionnements techniques, nous pouvons affirmer qu'un monde sépare l'Exposition de 1914, celle qui vit la guerre, et l'Exposition de 1939, qui voudrait être celle de la paix. En effet, depuis 1914, la grande Tourmente a passé, l'après-guerre nous a apporté la housculade de tous les principes qui nous étaient chers, la crise est intervenue à son tour, et nous nous trouvons aujourd'hui à une époque de transition, où l'on vit effroyablement vite, où la propagande effrénée domine le monde, où les idées nouvelles — pas forcément belles et profitables pour l'humanité — détrônent les notions anciennes. Notre démocratie, pour se maintenir, a besoin de grouper toutes ses forces, de mobiliser toutes ses ressources aussi bien matérielles que spirituelles, si elle ne veut pas être submergée par les vagues de fond qui, du nord et du sud, déferlent contre ses remparts.

Galvaniser les forces actives de la nation — voilà un des buts de l'Exposition Nationale. Prouver aux jeunes citoyens l'excellence de notre idéal démocratique juste et fort, puis montrer à tous, Suisses et étrangers, nos immenses possibilités dans tous les domaines, et enfin affirmer à la face du monde notre droit à l'existence, à la prospérité, à l'estime de tous — telle est sa raison d'être.

On se rend compte quel programme gigantesque se dissimule derrière ces mots. Pour capter l'attention des foules, la nécessité s'impose de trouver des formules nouvelles. Pour se conformer à cette loi de l'évolution, l'Exposition Nationale Suisse 1939 s'écarte résolument des sentiers battus et innove hardiment en adoptant la formule thématique, infiniment séduisante pour les visiteurs qui ne voient plus défiler devant eux une succession de stands chacun consacré à un produit fabriqué par nos industries suisses, mais une image complète, parfaitement ordonnée et classée par thèmes généraux, de la production suisse. Chaque objet se trouve ainsi exposé dans son cadre naturel, lié aux autres thèmes par les problèmes communs.

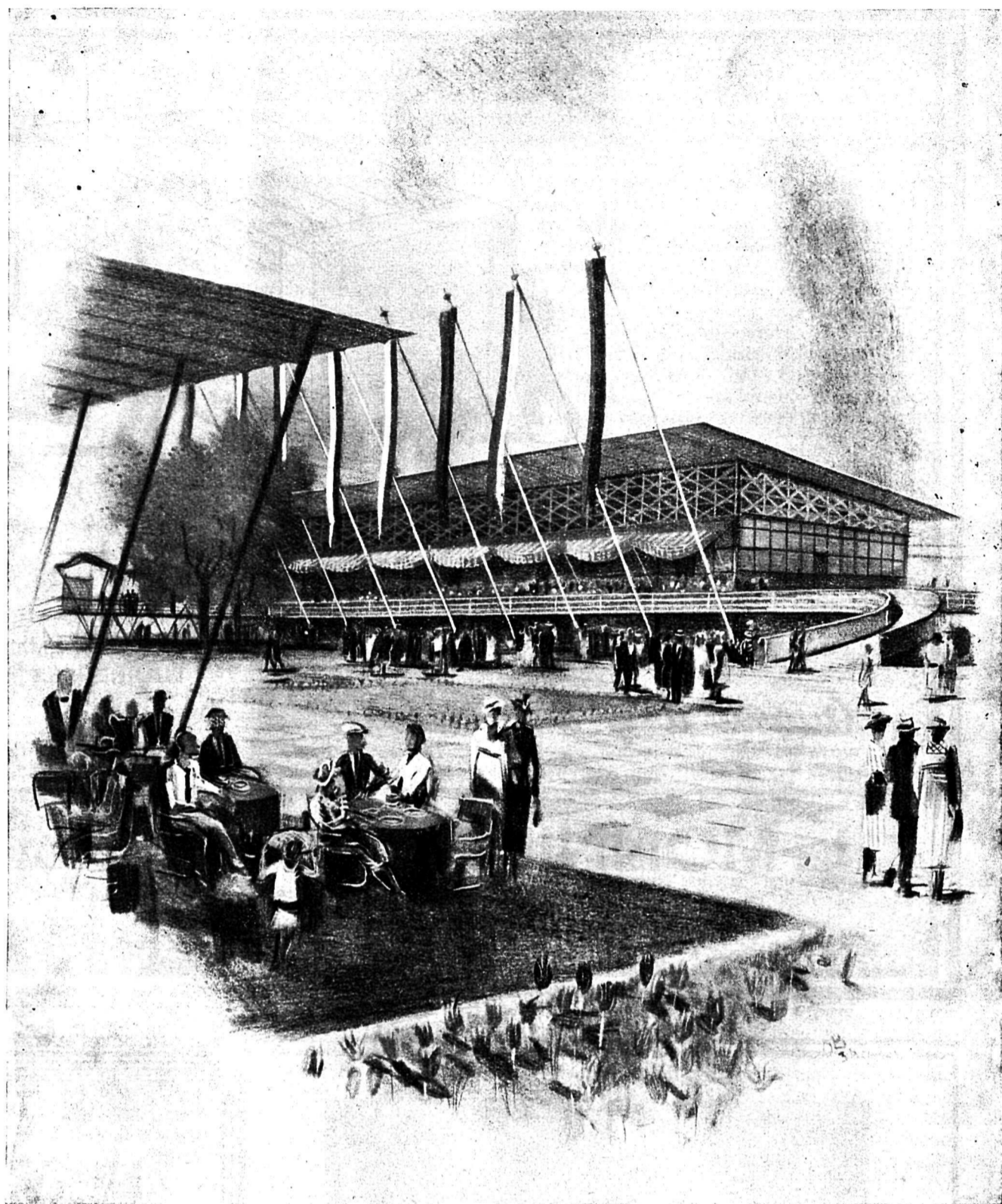
Il n'a certes pas été facile de faire admettre à un peuple aussi épris de liberté et d'indépendance que le nôtre, la conception d'une œuvre collective, exigeant une discipline exempte de tout compromis.

Il s'agissait de faire triompher l'idée qu'une exposition nationale doit subordonner tous les intérêts personnels à l'intérêt commun, à une notion d'ensemble qui n'est autre chose que le visage du pays. Ce but a été réalisé sans intervention des autorités. Les grandes entreprises industrielles ont renoncé à leur prestige en admettant d'exposer — selon le programme d'exposition, par thèmes — à dix et même vingt endroits différents.

Les 5000 exposants ont fait des sacrifices moraux et matériels indéniables.

Le budget de l'exposition se monte à 25 millions de francs suisses, auxquels il faut ajouter au moins 15 millions représentant l'aménagement intérieur et l'installation des produits. La valeur des produits exposés peut être estimée de 30 à 40 millions.

La surface du terrain de l'exposition comprend 320,000 m<sup>2</sup>; il est situé sur les deux bords du lac dans le paysage le plus merveilleux et le plus aimable qui soit. Toute prétention monumentale a été abandonnée intentionnellement; on a renoncé aux axes et à la symétrie pour créer une ville d'exposition dont les pavillons s'échelonnent librement sur les bords du rivage dans des parcs aux ombrages séculaires. C'est la diversité et la liberté dans l'ordonnance qui confèrent à l'exposition un charme d'un romantisme prenant. Une des deux rives ne comprend que des pavillons conçus dans l'esprit moderne, alors que sur



La Place des Fêtes

l'autre rive on a procédé à une reconstitution, d'ailleurs très libre, de petites villes et de villages au caractère plus spécifiquement régional.

L'Exposition nationale comprend quatorze thèmes principaux:

1. La Patrie — la Nation.
2. L'Electricité.
3. Notre bois.
4. La Suisse, paradis des vacances.
5. Agriculture.
6. Chasse et pêche.
7. Les aliments et leur préparation.
8. La fabrique et l'atelier.
9. Bâtiment et logement.
10. L'habit, c'est l'homme.
11. Doit et Avoir.
12. Communications et transports.
13. Force et santé.
14. Instruction, sciences, lettres.

Les Beaux-Arts n'ont pas de section particulière, ils sont répartis dans toute l'exposition sous forme de fresques, décorations et de sculptures.

Des manifestations militaires, sportives, artistiques et populaires émaillent les six mois de durée de l'exposition.

Celle-ci ne ressemblera ni à un comptoir ni à un musée; elle sera animée d'une vie multiple et constante. Des centaines de machines seront montrées en plein fonctionnement, le visiteur pourra se rendre compte de la manufacture de nos produits; il assistera à des cours d'école; il verra les fermes avec leurs bestiaux paissant dans les prés; les laiteries et fromageries, une gare, des modèles d'avions et de moyens de transport sur terre et sur l'eau, ainsi qu'un chantier en

Une poste modèle assurera le service postal de l'exposition.

La plus puissante locomotive électrique du monde, destinée à notre ligne du Gothard, sera exposée pour la première fois. Sa puissance est de 12,000 CV.

La section Electricité suffirait à justifier à elle seule une exposition de premier ordre. Elle coûtera, sans parler des machines exposées, près de 2,5 millions de francs suisses. Elle dépassera de beaucoup ce qui a été montré dans ce domaine il y a deux ans à Paris.

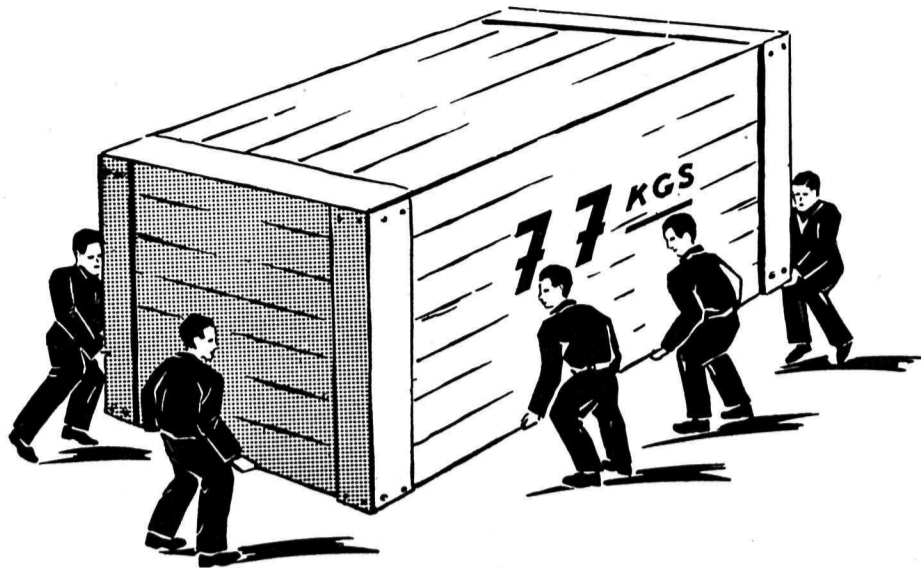
Notre pays produit actuellement environ 7 milliards de kwh. Une des trois des plus grandes turbines construites jusqu'à ce jour en Europe, turbines de 120,000 CV, et faisant partie des trois destinées à la Mandchourie, sera exposée ainsi qu'une des turbines du barrage de la Dixence.

Citons enfin le modèle géant des forces hydrauliques, qui montrera en fonction tous les moyens de capter l'électricité.

De nombreux restaurants, pintes et carnotzets permettront aux visiteurs de connaître et d'apprécier notre cuisine régionale et les crus de nos vignobles. Un téléphérique reliera les deux rives et profilera ses deux tours d'acier à 75 mètres au-dessus du lac.

Ce n'est qu'un choix très restreint de quelques spécialités helvétiques qu'offre l'Exposition. Je m'en voudrais de révéler toutes les autres surprises avant le 6 mai 1939, date d'inauguration. En attendant, la direction de l'Exposition Nationale Suisse souhaite à l'avance la plus cordiale bienvenue à tous ses visiteurs suisses et étrangers.

Meilli



*Milligramme par milligramme*

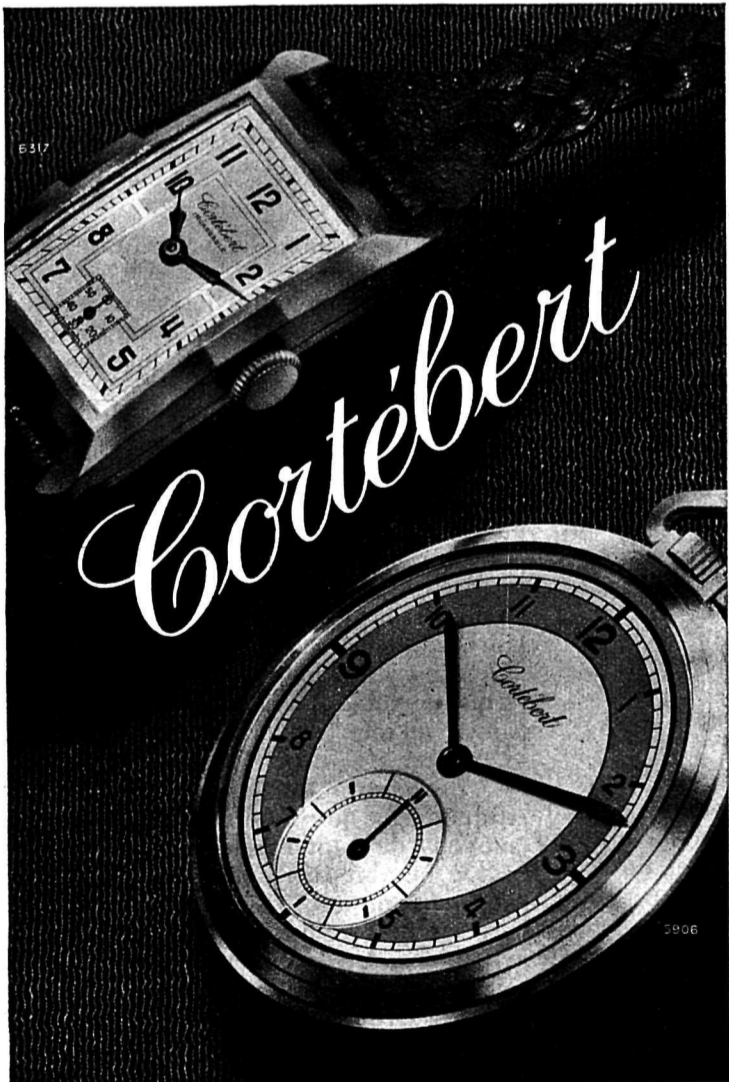
MONNIER-RADIUM A UTILISÉ PENDANT 10 ANS  
77 KILOGRAMMES DES EXCELLENTES MATIÈRES  
LUMINEUSES MERZ & BENTELI DE BUMPLIZ-BERNE

*Quand il y aura mieux*

MONNIER-RADIUM EMPLOIERA MIEUX

**L. MONNIER & CIE, LA CHAUX-DE-FONDS**

TÉLÉPHONE 2.24.38 — TOURELLES 38

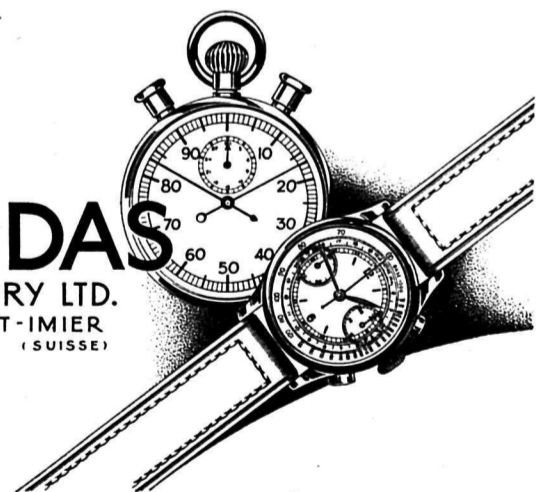


*Usine à Cortébert*

*Bureaux à La Chaux-de-Fonds*



**LEONIDAS**  
WATCH FACTORY LTD.  
SAINT-IMIER  
(SUISSE)



**PRÉCISION**  
ANTI-MAGNÉTIQUE  
CHRONOGRAPHS  
CHRONOGRAPHS  
CHRONOGRAPHEN  
CRONOGRAFOS  
CRONOGRAFI

Visitez notre Stand à l'Exposition Nationale Suisse, Zurich

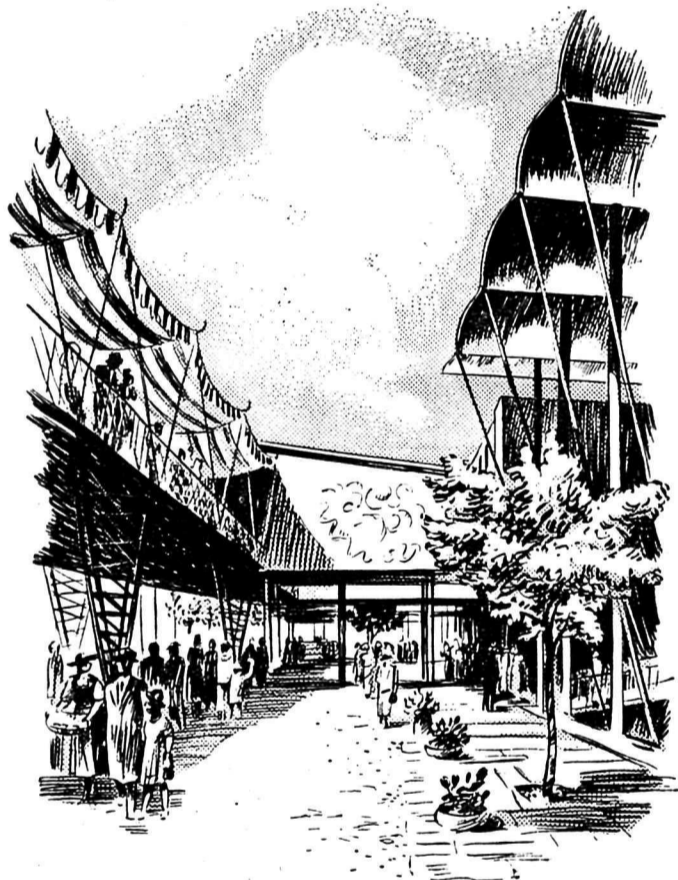
### La situation actuelle de l'Horlogerie suisse, ses perspectives d'avenir et l'Exposition Nationale Suisse de 1939 à Zurich

En vue de l'Exposition nationale suisse, vous me demandez de faire le point de l'horlogerie suisse, en exposant sa situation actuelle et ses perspectives d'avenir. Dans les conjonctures actuelles, ce n'est pas chose aisée. Je tiens cependant à répondre à votre sollicitation.

Notre industrie horlogère exporte en moyenne le 95 % de sa production annuelle. Plus que toute autre industrie suisse elle dépend de la capacité d'achat du marché mondial. Aussi ressent-elle immédiatement et fortement les dépressions économiques qui étreignent ses nombreux débouchés.

A la veille de la grande guerre mondiale, la situation de notre industrie de la montre était, à tous les points de vue, satisfaisante. De 120 millions en 1900, la valeur globale de l'exportation horlogère passa à 147 millions en 1910 et à 183 millions en 1913. Ce dernier résultat fut un record.

L'Exposition nationale suisse de 1914 à Berne confirma de façon éclatante la suprématie de notre horlogerie au double point de vue de sa capacité de production et de la qualité hors pair des produits suisses.



L'ouverture des hostilités, au mois d'août 1914, paralysa brusquement toutes les branches industrielles du pays. Notre horlogerie fut une des premières à pâtir de cet état de choses. Mais à la faveur des commandes militaires (montres, instruments de précision, etc.), elle se ressaisit rapidement. La période de 1916 à 1920 lui fut particulièrement favorable; les exportations augmentèrent d'année en année, pour atteindre, en 1920, le maximum de 326 millions.

Mais dès 1919, les symptômes avant-coureurs d'une crise générale se firent sentir. Bientôt l'industrie horlogère sembla atteinte dans ses forces vives. En 1921, les exportations tombèrent brusquement à 169 millions, le nombre des pièces exportées (montres terminées et mouvements finis) ayant fléchi d'une année à l'autre de 13 millions 729,870 à 7,853,240. En 1923, la dégringolade s'accrut encore; le chiffre des exportations s'éleva à 86 millions seulement.

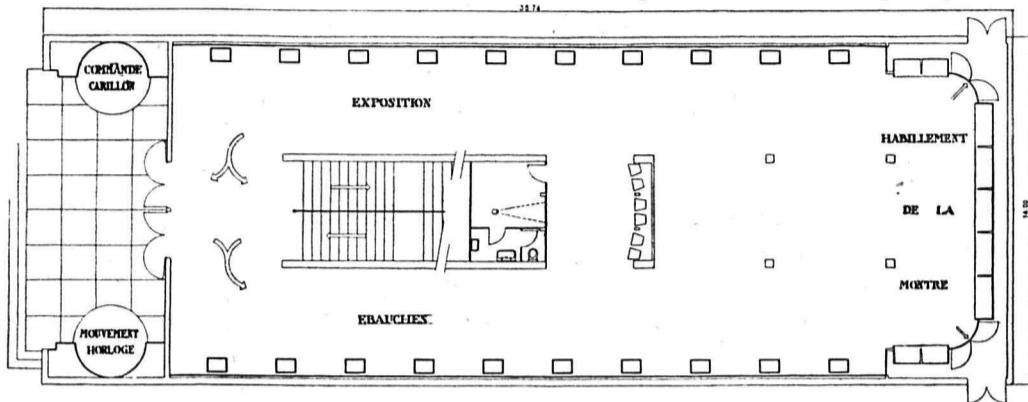
La période de 1924 à 1929 marqua des années de semi-prospérité. Une triple crise, tantôt à l'état latent, tantôt aiguë sévit en tout et partout: la crise des débouchés, celle des prix et la crise de l'organisation intérieure de notre horlogerie. Cette débâcle générale se traduisit par le chômage prolongé et la lutte ruineuse des diverses catégories de producteurs.

Les véritables causes de cette situation troublante étaient à la fois d'ordre intérieur et d'ordre extérieur. A l'intérieur sévissaient une surproduction flagrante, notamment des fabriques

d'ébauches; l'absence d'entente, l'avitilissement des prix de vente. A l'extérieur, l'appauvrissement général des belligérants, l'annulation des commandes militaires et des mesures douanières restrictives sinon prohibitives eurent des répercussions catastrophiques. D'autre part, le développement des fabriques de boîtes et de la terminaison de la montre à l'étranger, l'accroissement du volume et du nombre de nos fabriques, voire de nos ateliers, aggravèrent singulièrement la crise des débouchés, des prix et de l'organisation intérieure de l'horlogerie suisse. Le phénomène de saturation des marchés frappa tous les genres de montres, mais plus particulièrement la montre de qualité et la montre de luxe. Il fallut regrouper les clientèles. Les pouvoirs publics intervinrent en accordant des secours dits subsides de change, destinés à faciliter les exportations.

situation extérieure de l'industrie horlogère et quelles sont ses perspectives d'avenir? Dès la fin de 1929 jusqu'en 1936, ce fut une nouvelle période d'années maigres, voire de détresse. La reprise de 1937 a été de courte durée et ne nous a apporté que des années semi-grasses grâce à la déflation.

A la fois industrie d'utilité privée et publique, mais aussi industrie d'art et de luxe, plus que d'autres branches économiques du pays, notre horlogerie est sujette aux fluctuations du marché international. Surtout à notre époque tourmentée où les vicissitudes politiques et économiques se précipitent avec un rythme étourdissant. Même pour les entreprises horlogères bien établies et qui travaillent le plus sainement, les difficultés se sont accumulées depuis 1938 en raison des tensions politiques, économiques et sociales, qui existent plus ou moins un peu partout.



De toutes parts, on chercha enfin à remédier à une situation qui menaçait de dégénérer en une catastrophe nationale. On s'efforça d'abord à ramener à deux les grands groupements de producteurs horlogers: les fabricants du produit terminé, c'est-à-dire les manufactures et les établissemens-négociants d'une part; les fabriques et ateliers d'ébauches ainsi que de parties détachées (ressorts, balanciers, spiraux, cadrans, assortiments, aiguilles, boîtes, etc.), d'autre part.

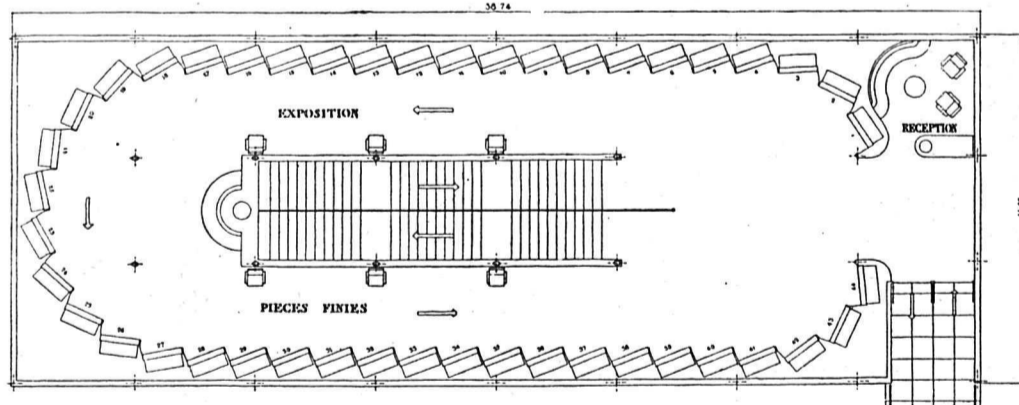
Les buts visés étaient la réduction de la concurrence, la rationalisation de la production, l'amélioration des prix de vente et l'assainissement des conditions du crédit horloger.

Il est permis aujourd'hui d'affirmer qu'à l'intérieur, l'industrie horlogère marche progressivement vers son assainissement définitif, elle dispose maintenant des moyens indispensables pour résoudre des difficultés nombreuses, sans cesse renaissantes et bien connues.

Qu'on songe aussi au pouvoir de la mode qui pèse toujours plus durement sur l'industrie de la montre. Les calibres, les formes, les décors, tout cela change plus rapidement que jamais.

Le monde horloger doit abandonner pour toujours ce facile optimisme qui lui a fait tant de mal. Car les temps sont difficiles et le resteront encore longtemps. Mais ne nous laissons pas envahir non plus par le pessimisme. Il importe de travailler avec courage, prudence, perspicacité et économie pour vaincre tous les obstacles, maîtriser toutes les situations. Heureux serons-nous si nous réussissons à assurer à notre industrie horlogère, qui demeure toujours une grande industrie malgré ses hauts et ses bas, une période non pas de grande prospérité, mais de stabilité.

Il est à prévoir que des alternances plus ou moins prolongées de dépression, de fléchissement, de stabilité, voire d'ascension, se succéderont à l'avenir en corrélation étroite avec la situation politique, économique et sociale générale.



L'œuvre d'assainissement entreprise a déjà donné de bons résultats. C'est une œuvre salutaire de redressement industriel, commercial, financier et moral. A l'intérieur, notre horlogerie connaît désormais plus de sécurité. Le mal est conjuré et l'équilibre assuré du haut en bas de la production. Il s'agit maintenant de persévérer dans cette voie. Les membres des organisations horlogères doivent continuer à observer strictement la discipline qu'ils se sont imposée. Ils s'efforceront donc à faire preuve, en toutes circonstances, d'un esprit de corps et d'une cohésion qui ne perdent jamais de vue l'intérêt supérieur de l'industrie horlogère.

Telle est la conduite à tenir par chacun pour garder chez nous cette industrie belle et aristocratique entre toutes. Le pouvoir fédéral en particulier a d'ailleurs multiplié les arrêtés et les ordonnances qui tendent à protéger l'industrie horlogère à l'intérieur comme à l'extérieur. Nous rappelons ici les problèmes du chablonnage, de l'amélioration des prix de vente, de l'exportation de machines horlogères. Les uns et les autres ont fait l'objet des sollicitudes du législateur sinon de l'exécutif fédéral.

Quelle a été, ces toutes dernières années, la

C'est à l'effort individuel des producteurs et des négociants qu'il appartient en premier lieu d'assurer l'avenir de notre industrie. Ce qui a fait de tout temps sa grandeur, ce sont la capacité, le sérieux et l'énergie des industriels. Pour réussir aujourd'hui sur des marchés qui sont bouleversés périodiquement, il faut une force de travail et une faculté d'adaptation extraordinaires. Toutes ces qualités, toutes ces forces réunies ont contribué en tout temps au maintien sinon à l'accroissement du bon renom de la montre suisse et de ses débouchés dans le monde entier.

L'industrie horlogère a un passé magnifique. Elle n'a cessé de progresser jusqu'à la dernière crise. Elle progressera encore. A maints égards, elle peut être qualifiée de reine des industries suisses.

L'Exposition nationale suisse de 1939 à Zurich attestera derechef son indestructible vitalité, la qualité et la splendeur hors pair de ses produits.

Albert RAIS, Avocat,  
Président de la Chambre suisse  
de l'Horlogerie et des industries  
annexes.

# SWISS JEWEL C<sup>o</sup> S.A.

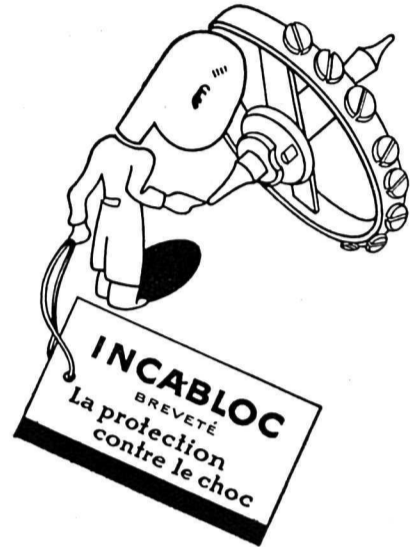
## LOCARNO

Pierres synthétiques brutes  
**PIERRES D'HORLOGERIE**  
 Rubis et saphirs, qualité soignée  
**Pierres à chasser**

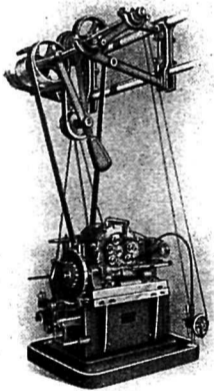
Contrepivots pour emboutir et pour sertir  
 Pierres pour compteurs d'électricité

# INCABLOC

Le Pare-choc de réputation mondiale



Un modèle agrandi 40 fois, fonctionnant électriquement, est visible à l'Exposition Nationale de Zurich, au Stand 19.



## Gianque & Haesler

Fabrique des machines „AXIS”  
**LE LOCLE**  
 (SUISSE)

Téléphone 3.14.73 • Télégrammes: „AXIS”

Spécialités:  
 Toutes les machines pour  
 Toutes les opérations de  
 Toutes les pièces d'un  
 assortiment ancre,  
 cylindre ou Roskopf

MACHINES SPÉCIALES POUR LES FABRIQUES DE COMPTEURS

# SAVON WATCH

L'ANTIROUILLE PAR EXCELLENCE

supprime la transpiration et fait éviter toutes taches sur pièces d'horlogerie, outils et machines.  
 Fr. 1.50 le morceau. Grosse réduction par quantité  
**Pharmacie VAUCHER, à Tavannes J.B.**

# BRAC S.A.

à BRETONBAC  
 (CANTON DE SOLEURE)  
 FONDÉE EN 1904

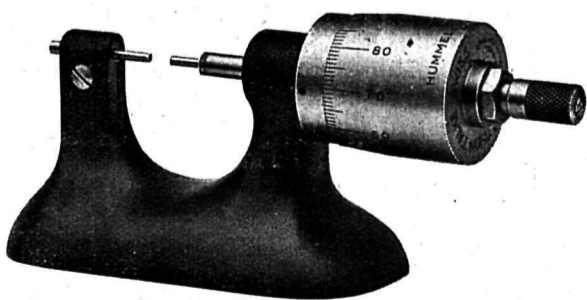


Montres pendulettes  
 et montres de poche  
 et bracelets  
 système Roskopf.

Ebauches  
 système Roskopf.

Compteurs de tours  
 et curvimètres  
 «Expert».

Pièces façonnées en  
 matière isolante  
 pour Radio et appa-  
 reils électriques.



Fabrication  
 Suisse

Micromètres 0,15 m/m N° 50

**HUMMEL FILS & Co, LA CHAUX-DE-FONDS**

Concessionnaires

FABRIQUE DE PIERRES FINES POUR L'INDUSTRIE  
 SAPHIRS - RUBIS - GRENATS, ETC.

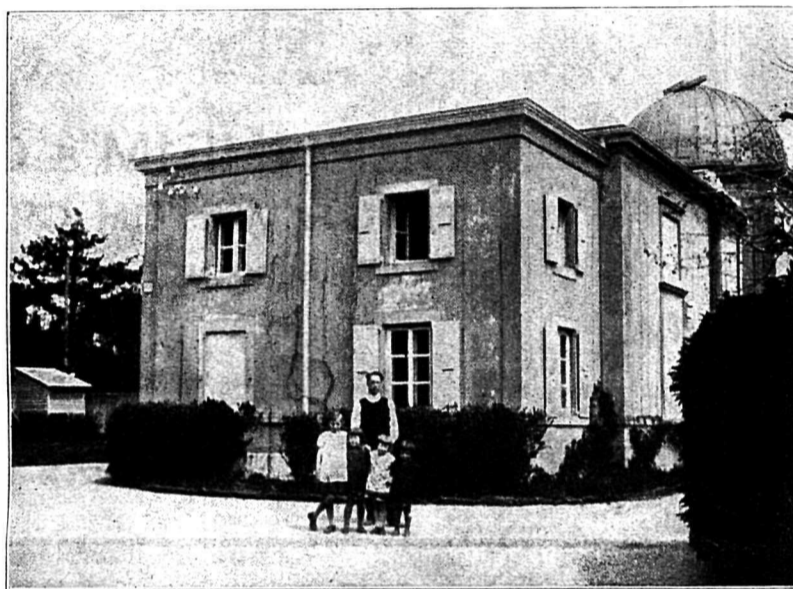
# WEBER FRÈRES, St-Imier Tél. 1.51

Pierres non serties ou serties pour boussoles, compteurs, etc.  
 Chapes serties pour boussoles avec aiguilles rivées et aimantées  
 GRANDES SÉRIES EXPORTATION

## L'Observatoire de Neuchâtel

par Edmond GUYOT, directeur

L'Observatoire de Neuchâtel a eu 80 ans l'année passée. En effet, il fut créé par décret du Grand Conseil neuchâtelois, le 17 mai 1858. C'est après l'Exposition Universelle de 1855 que cette idée de fonder un observatoire chronométrique fut émise pour la première fois dans le canton de Neuchâtel. En 1855, une première tentative auprès du Conseil d'Etat échoua pour des raisons financières, mais les fabricants d'horlogerie obtinrent gain de cause trois ans après. On peut dire que l'Histoire de l'Horlogerie dans le Canton de Neuchâtel est intimement liée à celle de l'Observatoire Cantonal. Ce dernier, sous la direction du Dr. Adolphe Hirsch, de 1858 à 1901, de M. le Dr. L. Arndt, de 1901 à 1934, et du soussigné depuis 1934, a toujours voué tous ses soins au développement de notre belle industrie nationale. De ses quatre services, deux intéressent plus spécialement nos fabricants d'horlogerie: le service de l'heure et le service chronométrique.



Le bâtiment principal en 1938.

### Le service de l'heure

Dès sa création, l'Observatoire de Neuchâtel se spécialisa dans la détermination de l'heure exacte. Depuis 1860, c'est lui qui donne l'heure officielle à toute la Suisse. Il possède actuellement deux instruments méridiens servant à la détermination de l'heure: le cercle méridien construit par la Société Genevoise des instruments de physique et un instrument des passages de Bamberg, petit modèle. Ces deux instruments sont munis d'un micromètre de Repsold permettant d'éliminer presque complètement l'équation personnelle de l'Observateur. L'heure exacte est déterminée toutes les quatre nuits en cas de beau temps; on observe les passages d'une douzaine d'étoiles dans l'instrument méridien. Comme ces heures de passage sont connues d'avance avec une grande précision, on en déduit facilement la correction de la pendule à un ou deux centièmes de seconde près. Entre deux déterminations, l'heure est conservée par quatre pendules fondamentales qui se trouvent dans un local à température constante (16°,4). Les pendules sont fermées hermétiquement au moyen de cloches de manière à éliminer complètement l'influence des variations barométriques. On sait, en effet, que les pendules retardent ou avancent selon que le baromètre monte ou baisse. Pour éviter l'influence des trépidations du sol, les piliers qui supportent les pendules sont fixés directement sur le rocher.

Au point de vue international, le service de l'heure de l'Observatoire de Neuchâtel est hautement apprécié, grâce à la collaboration de notre institut chronométrique avec le Bureau International de l'heure dont le siège est à Paris. Depuis une vingtaine d'années, quelques postes de T. S. F. émettent chaque jour des signaux horaires scientifiques sous forme de 306 battements de pendules pendant 5 minutes exactement. Ces signaux sont captés par plusieurs observatoires qui communiquent leurs heures de réception au Bureau International de l'Heure. En négligeant le temps très petit employé par les

ondes pour aller de la station émettrice à l'Observatoire, il est évident que toutes les stations doivent recevoir ces signaux en même temps. Cependant, les comparaisons révèlent de petites différences d'un observatoire à l'autre. Ces différences sont dues soit à des erreurs d'observations, soit à des petites variations de longitude. Cette collaboration avec le Bureau International de l'heure permet donc d'évaluer la précision de l'heure de chaque observatoire et de déterminer du même coup la longitude exacte.

En 1926 et en 1933, deux grandes déterminations de longitude par T. S. F. furent entreprises. En 1933, 71 observatoires dont celui de Neuchâtel, participèrent à l'opération. Les résultats ont été publiés en partie dans un ouvrage paru en 1938 et intitulé: La deuxième opération internationale des longitudes, octobre-novembre 1933. A la page 35, on trouve cette phrase: «Les dix observatoires présentant les plus petites valeurs pour l'erreur accidentelle d'une observation astronomique, pour la variation accidentelle de marche des garde-temps, pour l'erreur de réception des signaux et pour l'erreur accidentelle de conservation de l'heure sont: Greenwich, Hambourg, Leningrad, Moscou (Géodésique),

Neuchâtel, Paris, Poulkovo, Tachkent, Uccle et Washington.» Ce passage montre en quelle estime le Bureau international de l'Heure tient le service de l'Heure de notre observatoire.

L'heure de l'Observatoire de Neuchâtel est largement diffusée. Chaque jour, les signaux horaires suivants sont envoyés:

de 7 h 42 m à 7 h 45 m par fil, à l'administration des télégraphes à Berne;

de 8 h 31 m à 8 h 34 m, par fil, aux régulateurs communaux et à certaines fabriques d'horlogerie;

de 8 h 57 m à 9 h 0 m, à l'administration des téléphones pour les abonnés au téléphone;

de 12 h 29 m à 12 h 30 m et de 16 h 59 m à 17 h 0 m, aux postes émetteurs nationaux de Beromünster, Sottens et Monte-Ceneri, pour la transmission par T. S. F.

### Le service chronométrique

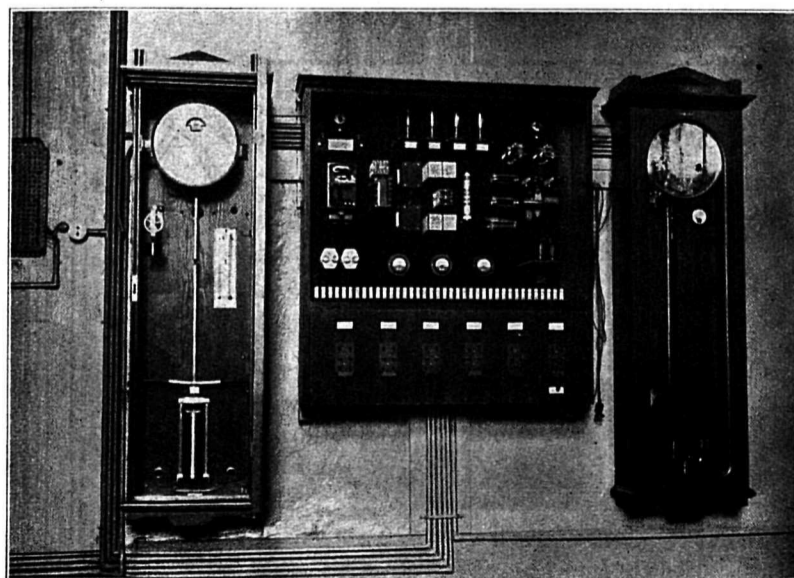
A la demande de fabricants d'horlogerie, l'Observatoire de Neuchâtel soumet leurs chronomètres à des épreuves de position et de température. Il existe plusieurs catégories d'épreuves: pour chronomètres de marine I<sup>re</sup> et II<sup>me</sup> classe, pour chronomètres de bord, pour chronomètres de poche I<sup>re</sup> et II<sup>me</sup> classe. Ce service, inauguré en 1860, prit rapidement de l'extension. En 1860, 19 bulletins de marche furent délivrés, en 1874, 239 et en 1907, 507. La forte crise de 1931 avait provoqué une baisse notable du nombre des dépôts, mais depuis 1937, le service chronométrique a repris d'une façon réjouissante.

Les chronomètres sont observés chaque jour d'après un programme prévu dans le règlement chronométrique. Si les limites du règlement ne sont pas dépassées, le fabricant reçoit un bulletin de marche. En outre, les meilleurs chronomètres peuvent participer aux concours de l'Observatoire et obtenir un premier, un deuxième ou un troisième prix si leurs résultats sont suffisants, à condition que le fabricant soit domicilié dans l'un des cantons de Neuchâtel, Berne et Vaud. Primitivement, seuls les fabricants neuchâtelois avaient le droit de concourir à Neuchâtel. Les cantons de Berne et Vaud, désirant obtenir les mêmes avantages pour leurs fabricants, conclurent une convention avec le canton de Neuchâtel.

Les concours de l'Observatoire de Neuchâtel contribuent dans une large mesure au développement de la chronométrie. Au début, l'Etat de Neuchâtel délivra des prix en espèces aux fabricants seulement. A partir de 1895, les régleurs ne sont plus oubliés. Il est évident que si la fabrication est importante pour le résultat, le réglage ne l'est pas moins. A partir de 1907, l'Etat de Neuchâtel supprima les prix en espèces pour des raisons d'économie et les remplaça par des diplômes. Depuis 1924, les Fabriques de Spiraux-Réunies S. A., à La Chaux-de-Fonds, mettent chaque année à la disposition de l'Observatoire de Neuchâtel une somme de 1,000 fr. destinée à récompenser les régleurs les plus méritants. Ce «Prix Guillaume» est un hommage rendu au grand chronométrier, le Dr. Charles-Edouard Guillaume.

Les concours chronométriques méritent d'être développés toujours davantage car ils stimulent les fabricants en les incitant à faire mieux que les concurrents. Ils jouent un rôle important dans la réclame des fabriques d'horlogerie. Ils fournissent des renseignements importants sur la valeur technique des différents systèmes utilisés: échappement, balancier, spiral, etc. et permettent d'éliminer les systèmes défectueux. Enfin, ils contribuent à maintenir une main-d'œuvre horlogère très qualifiée car le régleur de précision doit être un technicien éprouvé.

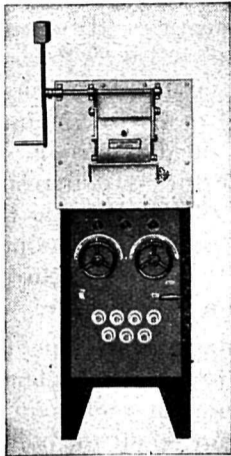
(Suite page 147).



L'appareil pour envoyer les signaux horaires à la Radio.

A gauche, la pendule directrice; à droite, le relais pendulaire synchronisé; au milieu, le poste émetteur.

# FOURS ÉLECTRIQUES POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE



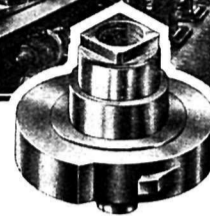
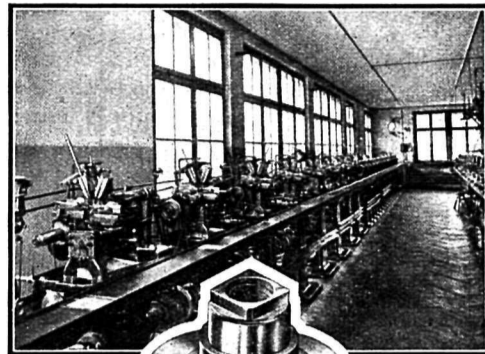
Fours à moule pour la trempe, recuit et cémentation.  
 Fours à bain de sel pour trempe, revenu, recuit et cémentation.  
 Fours de trempe et revenu-blanc de précision, à bain de sel, pour pignons et petites pièces d'acier.  
 Fours de recuit-blanc pour fils et bandes d'acier.  
 Fours de trempe continue pour bandes d'acier.  
 Fours de recuit-blanc des boîtes en acier inoxydable et autres métaux.  
 Fours à bain de sel à électrodes pour aciers rapides.  
 Fours de précision pour traitements thermiques d'alliages spéciaux.  
 Fours pour l'émaillage des cadrans.  
 Fours spéciaux, etc.

Liste de références à disposition  
 Offres sans engagement sur demande.

S. A. du **FOUR ÉLECTRIQUE**, Delémont

## FABRIQUE DE FOURNITURES D'HORLOGERIE HERMANN KONRAD S.A.

( LA CONDEMINÉ ) MOUTIER ( LA CONDEMINÉ )



# MANUFACTURE DE BOITES S.A. DELEMONT SUISSE



## J. BERNHEIM & C° TIMOR WATCH C° LA CHAUX-DE-FONDS

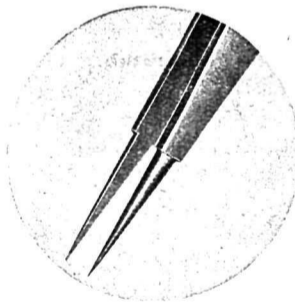
LA MONTRE ANCRE  
 DE QUALITÉ SÉRIEUSE  
 AUX PRIX DE BASE

### VERRES INCASSABLES



TRAMELAN TÉLÉPHONE 9.30.56

SPECIALITÉS:  
 GLACES  
 POUR BOITES  
 ÉTANCHES  
 RONDÉS,  
 RECTANGLES,  
 GALBÉES, ETC.



Pour la chronométrie ?  
 Un « OUTIL DUMONT », mais un...

Marque **Véritable DUMONT** Internationale

Demandez prix et catalogue à la fabrique  
**VVE TH. DUMONT FILS & CIE**  
 MONTIGNEZ J.B. Téléph. 66.40

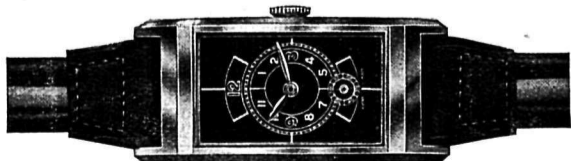


# MARDON

WATCH LIMITED  
 FABRIQUE D'HORLOGERIE  
 Case postale 19.890

LA CHAUX-DE-FONDS  
 (SUISSE)

Tous genres



Tous pays



Montres ancre de 3 3/4''' à 22'''  
 Montres étanches „FLEET”  
 Montres sport Nouveautés

DEMANDEZ OFFRES ET CATALOGUE



MANUFACTURE D'HORLOGERIE  
 COMPLIQUÉE



## G.-H. GUINAND

LES BRENETS (Suisse)  
 Téléphone 3.30.04

CHRONOGRAPHES  
 RATTRAPANTES  
 COMPTEURS  
 EN TOUS GENRES

CHRONOGRAPHES BRACELETS 13''' , 14''' , 15'''



**L'Observatoire de Neuchâtel**

par Édmond GUYOT, directeur

(Suite de la page 145).

**Publications:**

Le personnel de l'Observatoire a de tous temps publié des études se rapportant aux services de l'heure et chronométrique. Concernant le service de l'heure, citons:

**H. Odermatt.** Rapport sur la participation de l'Observatoire cantonal à l'opération des longitudes internationales de 1926. (Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles, tome 7, 1932).

**Edmond Guyot.** Etude sur l'instrument des passages et la détermination de l'heure. Neuchâtel 1931 (thèse de doctorat).

Voici encore quelques sujets chronométriques:

**J. Hilfiker.** Influence de la pression de l'air sur la marche des chronomètres. (Bulletin de la S. N. S. N., tome 17, 1889).

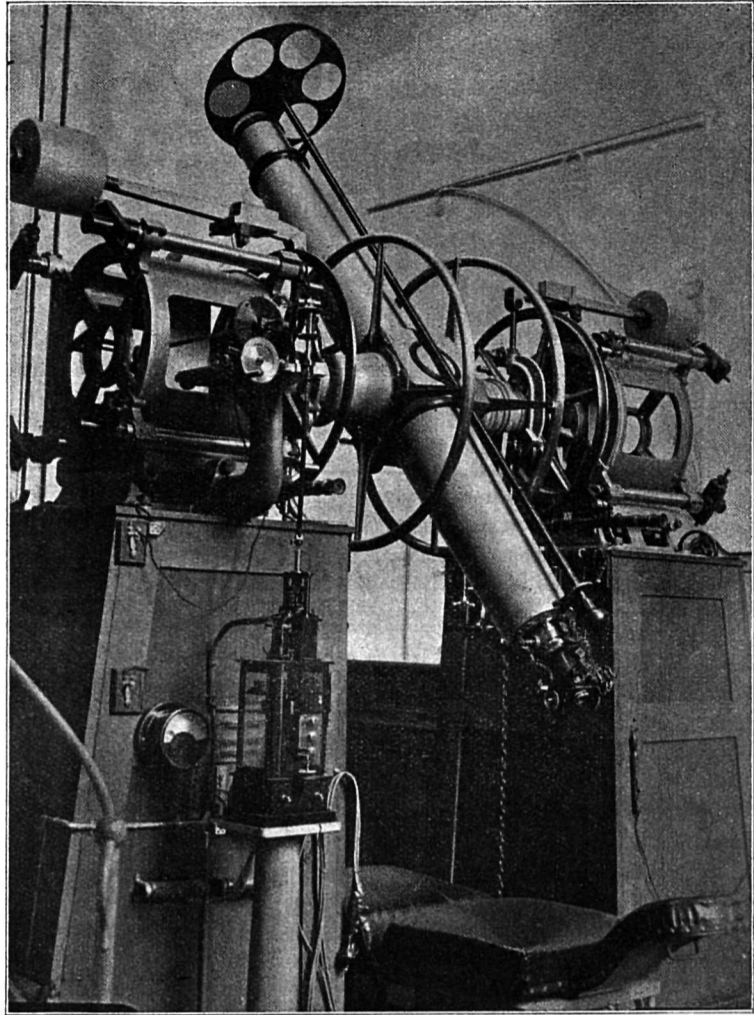
**Hermann Stroele.** L'observation des chronomètres et le calcul des résultats à l'Observatoire de Neuchâtel. (Bull. S. N. S. N., tome 36, 1908-1909).

**L. Arndt.** Sur le degré de précision des résultats déduits des observations des chronomètres de poche. (Bull. S. N. S. N., t. 31, 1902-1903).

**H. Odermatt.** Le classement des chronomètres d'après les résultats des observations. (Bull. S. N. S. N., t. 57, 1932).

**Edmond Guyot.** Influence du diamètre d'un chronomètre sur sa marche. (Annales Françaises de Chronométrie, n° 4, 1937).

— Influence des concours d'observatoires sur le développement de la chronométrie. (Journal Suisse d'horlogerie et de bijouterie, 1938).



Le cercle méridien.

**L'Horlogerie suisse et les Expositions en Suisse**

Pour les grandes industries d'exportation parmi lesquelles l'horlogerie est au premier rang, les expositions régionales et nationales ont deux buts principaux:

- 1° Démontrer à la population du pays même l'importance de la production nationale et sa valeur technique et artistique.
- 2° Se préparer aux grands tournois internationaux que constituent les expositions internationales.

Si la participation de l'horlogerie aux expositions nationales n'a pas au point de vue strictement commercial de résultats directs considérables, elle peut, pour se justifier, se passer aisément de cette raison, car elle en a d'autres d'une importance pour le moins égale à invoquer.

Il convient en effet de ne pas perdre de vue que la mission première des expositions nationales est de révéler au pays en un ensemble grandiose le degré d'avancement qu'atteignent ses industries, son commerce, son agriculture, ses arts, etc., de marquer en un mot la situation du pays sur la voie du progrès.

On peut donc admettre qu'une telle démonstration nationale doit être envisagée comme un devoir de solidarité confédérale par tous ceux qui participent à l'une ou l'autre des branches de notre économie.

Le visiteur suisse de nos expositions entend trouver au cours de sa visite non seulement la satisfaction que lui procurera la vue de la gamme complète des produits de nos diverses activités nationales, mais surtout la preuve que ces activités ont suivi les progrès de la science ou de la technique et ne se sont pas laissées distancer par l'étranger.

Tout Suisse doit ressentir après son passage à l'exposition nationale une légitime fierté basée sur la conviction qu'il vient d'acquérir ou plutôt de fortifier, que son pays ne le cède à aucun autre pour la qualité de ses produits, la valeur de ses arts et de ses institutions. Les expositions nationales sont enfin par la saine émulation qu'elles provoquent entre producteurs du même pays, une excellente préparation pour les expositions internationales où nos industries sont chargées de porter le renom de leur bienfaisance.

**Exposition nationale Zurich 1883.**

La première exposition nationale à laquelle prit part l'industrie horlogère suisse, fut celle de 1883 à Zurich. Elle marqua une date et fut un événement important dans l'histoire économique du pays.

L'occasion de cette manifestation fut le percement du Gothard qui, venant d'être réalisé, créait une communication rapide et directe entre le nord et le sud de l'Europe et donnait à la Suisse en général et à Zurich en particulier une importance commerciale nouvelle.

L'industrie suisse qui avait pris depuis un quart de siècle dans le silence un développement remarquable attendait qu'une circonstance favorable lui permette de se révéler aux yeux de tous. Cette circonstance lui fut donnée par l'exposition nationale de Zurich en 1883.

A un moment où la Suisse n'avait pas encore l'exact sentiment de sa force industrielle et où l'expérience des manifestations économiques de cette envergure faisait défaut, l'entreprise pouvait paraître audacieuse et il convient de garder à nos confédérés de Zurich qui eurent cette audace un sentiment de grande reconnaissance. Leur exposition fut un modèle de bonne organisation et de sage modestie; mais elle fut surtout un acte de foi envers les destinées du pays auquel ils rendirent un éclatant service. Ils laissèrent aussi à leurs successeurs le bénéfice d'enseignements précieux dont surent profiter les organisateurs des expositions nationales postérieures.

L'industrie horlogère était représentée à Zurich par 278 exposants répartis comme suit entre les différents cantons:

Berne	88	Argovie	3
Neuchâtel	77	Zurich	3
Genève	64	Tessin	2
Vaud	27	Schaffhouse	1
Soleure	8	Thurgovie	1
Bâle	3	Bâle	1

Le Jury était composé de 7 membres:

Président: Jules F. U. Jurgensen	} Neuchâtel
Membres: Paul Perret	
Alcide Brandt	} Berne
Jules Blancpain	
John-C. Piguet	Vaud
Adrien Philippe	} Genève
Alexis Favre	

Les opérations du Jury ont été très laborieuses

et n'ont pas duré moins de 20 jours. Malgré la conscience avec laquelle il poursuivit ses travaux et examina chaque cas avec la plus parfaite objectivité, bien que toutes ses décisions sans en excepter une seule furent prises à l'unanimité, quelques exposants estimèrent n'avoir pas obtenu la récompense qu'ils escomptaient.

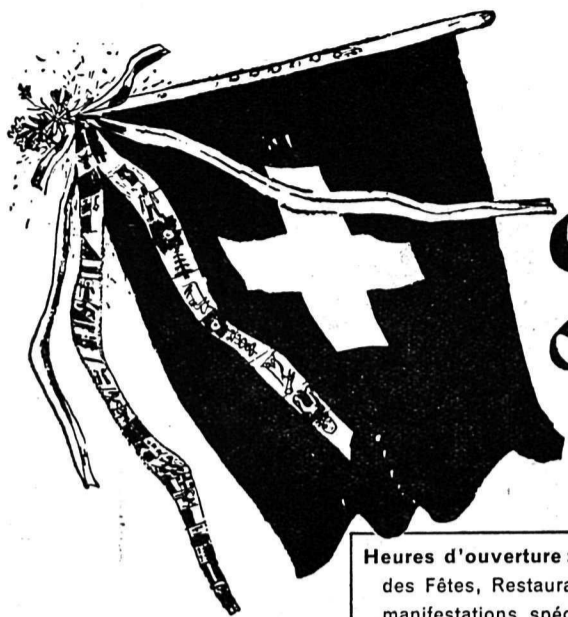
Faut-il s'en étonner? Cette déception fut moins du reste le résultat de leur mérite méconnu que celui du petit nombre de diplômes mis à la disposition du Jury.

Quelles furent à cette époque les conclusions générales tirées de cette première participation de l'horlogerie suisse à une Exposition Nationale?

Sans orgueil et sans témérité, on peut affirmer que nous sommes toujours au premier rang. Cette place d'honneur nous a été reconnue plusieurs fois par des jurys étrangers, et nous avons des raisons de nous la reconnaître nous-mêmes à Zurich. Notre outillage, l'organisation de nos fabriques, nos ouvriers particulièrement qualifiés, nos écoles prospères, la production croissante, nos résultats de précision, tout nous dit que malgré les crises passagères, la diminution des bénéfices, nous sommes encore en possession, non pas d'un monopole, il n'y en a plus maintenant, mais d'une incontestable supériorité. Ne montons pas toutefois au Capitole sans penser à la roche Tarpeienne, et bien que l'Exposition de Zurich ait été un véritable succès, gardons-nous de toute admiration mutuelle et stérile. Nous ne resterons les premiers qu'à la condition d'avancer toujours. Cette place éminente, nous la devons à une persévérance inouïe, à des habitudes de travail et d'économie, à des sacrifices sans nombre, à des efforts intellectuels sans trêve, et nous ne la conserverons qu'en perpétuant ces qualités fondamentales et ces indispensables vertus.

Nous sommes dans un siècle d'émigration, mais ce ne sont pas seulement les peuples qui émigrent, les industries parfois partent avec eux. On ne les retient de force nulle part; elles défont les frontières; elles sont aux plus habiles et aux plus sages. Travaillons donc à rester l'un et l'autre. Soyons des ouvriers laborieux, des fabricants consciencieux, des négociants intègres, et l'avenir de notre belle industrie ne saurait alors démentir son déjà glorieux passé.

Ces paroles de sagesse et de foi ne conservent-elles pas aujourd'hui, à plus d'un demi siècle de distance, leur pleine et entière valeur?



# Exposition Nationale Suisse 1939 Zurich

**Heures d'ouverture :** Halles d'exposition tous les jours de 9 à 19 heures; Halle des Fêtes, Restaurants jusqu'à 23 heures avec prolongation à l'occasion de manifestations spéciales; Attractions (Bar de l'Hôtel, Théâtre de la mode, Palais des attractions) jusqu'à 3 heures du matin.

**Prix d'entrée :** Carte journalière pour une entrée à l'Exposition et au Musée des Beaux-Arts frs. 2.—; jeunes gens au-dessous de 16 ans, écoliers, étudiants, militaires fr. 1.—; enfants au-dessous de 4 ans, entrée libre. Ecoles et organisations de jeunesse sous conduite 80 cts.; cartes du soir à partir de 18 heures fr. 1.—; abonnement avec 8 cartes journalières frs. 13.—; cartes permanentes frs. 32.— (avec carte complémentaire à frs. 24.—); pour 10 jours consécutifs frs. 10.—. Etudiants, écoliers, jeunes gens au-dessous de 16 ans 50% de réduction.

**Réductions de transport :** Les Cies de transport suisses distribuent pendant toute la durée de l'Exposition Nationale:

**Des billets spéciaux d'aller et retour** pour Zurich au tarif de simple course et 50% de réduction sur la surtaxe pour trains directs; valabilité: 10 jours. Les billets permettent dans une certaine mesure de faire un détour avec demi-taxe sur le parcours détourné — les billets spéciaux tous munis d'un coupon, donnant droit à une entrée à l'Exposition; le prix de frs. 2.— est additionné au prix du billet. Les enfants de 4 à 16 ans paient demi-taxe et la moitié du prix d'entrée. Les billets spéciaux doivent être timbrés à l'Exposition pour être valables au retour.

**Abonnement de voyage :** Valable 16 jours au prix de frs. 45.— en III<sup>me</sup> classe; frs. 60.— en II<sup>me</sup> classe, frs. 75.— en I<sup>re</sup> classe, donne droit à 4 jours de libre parcours au choix du titulaire et pendant les 16 jours de validité à 50% de réduction sur les billets de simple course et d'aller et retour sur le réseau indiqué dans l'abonnement. L'abonnement sert de légitimation pour une entrée à l'Exposition Nationale.

Les sociétés et écoles jouissent d'une réduction de 30% sur les tarifs de sociétés et d'écoles en vigueur.

**Logement :** Pour tous renseignements verbaux et écrits s'adresser au Bureau de logement officiel de l'Exposition Nationale, Gare centrale, Zurich, tél. 7 46 30.

**Manifestations :** Fêtes Suisses, régionales et cantonales, représentations et concerts. Grandes manifestations sportives nationales et internationales. Démonstrations militaires. Expositions agricoles spéciales. **Chaque jeudi**, dans la halle des fêtes le festival officiel de l'EN «Das eidgenössische Wettspiel». Au Théâtre de l'Exposition alternativement: théâtre professionnel et d'amateurs, de jeunesse et théâtre de marionnettes, cabaret et danses. Chaque mercredi et samedi du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre, à Einsiedeln, représentations du «Grand Théâtre du Monde» de Calderon. Soirées cinématographiques de gala. Conférences littéraires et scientifiques. Dancing, bals, attractions, jeu de la boule au Palais des attractions. Théâtre de la mode avec thés dansants et revues, excursions par chemins de fer et par bateaux.

**Renseignements :** Exposition Nationale Suisse 1939 Zurich, Walcheturm, Zurich. Téléphone 477 70.

*Ouverture le 6 mai. Durée de l'Exposition jusqu'au 29 octobre 1939*

Prière de découper l'annonce



**ACIERS RAPIDES**

**ACIERS DIAMANT**

**BURINS.**

**ACIER ARGENT**

**ACIERS SPÉCIAUX POUR L'HORLOGERIE**

**ACIERS POUR ÉTAMPES DE DÉCOUPAGE ET D'EMBOUTISSAGE**

**Grands stocks à Zurich**

**ACIERS STYRIA S. A.**

Ausstellungsstrasse 104 Tél. 7.13.25

**ZURICH**

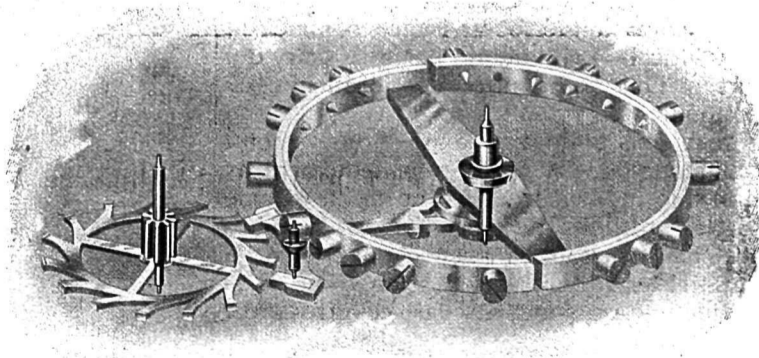
## Schneider & Spiffeler

**OBERDORF**  
(BALE-CAMPAGNE)  
SUISSE

Adresse télégraphique :  
SPITTELER, OBERDORF

TÉLÉPHONE 7.00.07

**SPÉCIALISTES DU DÉCOLLETAGE ET PIVOTAGE  
POUR L'HORLOGERIE ET TOUTES PETITES PIÈCES  
DE PRÉCISION**



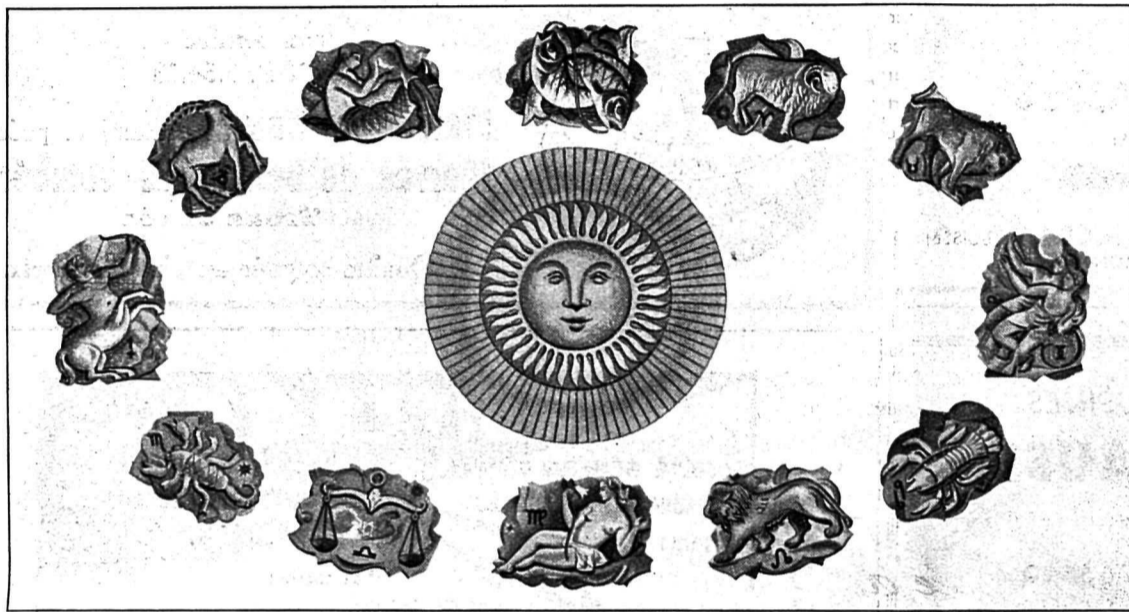
TRAVAIL DE CONFIANCE AUX MEILLEURES CONDITIONS  
DEMANDEZ PRIX ET ÉCHANTILLONS

## Le Pavillon de l'Horlogerie

(De « La Suisse »).

L'Horlogerie, qui occupe une place importante dans l'industrie suisse, a nécessairement son pavillon à l'Exposition nationale. Construit par M. Ad. Guyonnet, architecte genevois, il est un des mieux situés puisqu'il s'élève au fond de la place des Fêtes, au point où prend fin la circulation aérienne. On a doublé, en effet, le chemin réservé aux piétons par un pont élevé de 4 mètres au-dessus du sol, et ce pont est à sens unique.

Le bâtiment construit par M. Ad. Guyonnet est entièrement en bois, avec des joints apparents sauf sur la façade. Il a 40 mètres de long, 14 de large et 11 de haut. Sa forme est simple puisqu'il est sans fenêtres, les horlogers ayant exigé que les pièces qu'ils exposent soient toutes éclairées à la lumière artificielle qui, par son intensité puissante et régulière, fait mieux valoir leurs détails et leur éclat.



Le bâtiment, peint d'un blanc chaud, a deux étages. L'étage inférieur est réservé à la technique de l'horlogerie, aux éléments qui évoquent l'histoire de la mesure du temps, depuis le sablier et la clepsydre. On y suivra aussi l'histoire des organes de la montre racontée par de grands tableaux d'un aspect très vivant. Viendra enfin la section de l'habillage de la montre, c'est-à-dire les boîtiers, les cadrans, les aiguilles de toute sorte. Les noms des participants ne paraîtront pas dans la section technique, mais seulement auprès des pièces finies exposées au premier étage.

Cet étage est réservé aux 44 fabriques suisses prenant part à l'Exposition nationale. Mais rien n'y sera comparable à la Foire de Bâle ou aux Comptoirs d'échantillons. M. Meili, architecte zurichois et directeur de l'Exposition, exige une « thématique collective », un accord où nulle concurrence n'apparaît. A Zurich, les grosses fabriques ne domineront ni n'éclipseront les petites par l'importance de leurs stands. Il n'y aura, dans l'exposition nationale de l'Horlogerie, nul privilégié de la fortune: la plus parfaite égalité régnera dans les dimensions des vitrines.

Bien entendu, chaque exposant sera libre d'ordonner sa vitrine à sa guise et à son goût, d'y placer les pièces ou les objets qui lui semblent offrir le plus d'intérêt. Il pourra en mettre peu ou

beaucoup et même choisir le tissu et la couleur grâce auxquels ses montres, ses pendules et pendulettes seront les mieux mises en valeur — à la condition que la tonalité générale garde son harmonie.

D'autre part, M. Ad. Guyonnet a su éviter aux exposants toute préférence en supprimant les angles, les encoignures; et comme le sens unique est imposé aux visiteurs, toutes les vitrines pourront être examinées dans les mêmes conditions.

La façade du pavillon offrira un attrait exceptionnel grâce à sa décoration monumentale présentant autour d'un soleil d'or et d'émail de 3 m. 30 de diamètre, les 12 signes du zodiaque réalisés pour la première fois dans des dimensions que l'on peut dire colossales puisque les signes des Gémeaux, des Poissons, du Sagittaire et de la Vierge, qui sont les plus importants de l'ensemble, atteignent jusqu'à 1 m. 75 sur 1 m. 25, et que chacun est fait d'une seule pièce de métal émaillé.

C'est M. Ch. Dunant, émailleur genevois qui, réalisant les maquettes de M. G. Haberjahn, professeur de composition décorative, vient d'accomplir ce prodige.

A droite du pavillon de l'Horlogerie une tour de 32 mètres de haut présente aux quatre points cardinaux, quatre cadrans de 4 mètres de diamètre, dominant un carillon de 32 cloches. La plus grande, qui a 1 m. 60 de diamètre, pèse 2500 kilos. C'est en raison du poids considérable de ces cloches que cette tour a été faite en métal. Les cloches seront mues par transmission électrique dont le mécanisme sera visible dans une des deux niches placées de chaque côté de la porte du pavillon. Dans l'autre niche sera le carillonneur devant son clavier et, certainement, il y aura foule. On a même prévu des concerts de cloches et l'on a pensé, pour les réaliser, à M. R. Vuataz.

A l'intérieur du bâtiment seront exposés deux grands panneaux de mosaïque de marbre exécutés par Wasem. Ils apporteront aussi un élément de richesse artistique au pavillon qui, par la valeur des objets exposés, par la réputation de l'Horlogerie suisse, par l'intérêt de l'architecture et de la présentation extérieure et intérieure, sera certainement un des plus admirés de l'Exposition.

L. Florentin.

## Esposizione Nazionale Svizzera in Zurigo 1939

### L'OROLOGIO MOSCA

Miracolo di tecnica e di eleganza racchiuso in piccolissimo spazio, l'orologio vuole una casa sua propria anche all'Esposizione Nazionale, nello stile nuovo ma aggraziata dall'arte, perché proprio l'arte ha concorso a trasformare un oggetto d'uso comune, una meccanica congerie di rotelle e ingranaggi in un gioiello sempre più raffinato. E i gioielli vanno chiusi in astucci altrettanto preziosi. Dal di fuori, il padiglione dell'Orologeria, fa pensare invero ad un astuccio che racchiuda un monile principesco. Sulla facciata, in bellissimi smalti colorati, splendono i segni dello zodiaco che fan pensare ai quadranti fantasiosi di certi orologi di un'età meno razionale della nostra. Al pianterreno un affresco del pittore Blanchet vi introduce in una vera camera del tesoro, immersa in una penombra dolce e riposante, che serve a dare maggior risalto alla magnificenza delle vetrine. Si può immaginare cosa si riveli attraverso i cristalli, in miracoli di pazienza, di buon gusto e di precisione. Ma il miracolo dei miracoli è quello che si può chiamare — scusate il richiamo ornitologico — l'uccello mosca di tutti gli orologi. Si pensi: è più minuscolo ancora che la pupilla di un occhio! A tanto ha condotto il virtuosismo degli orologiai svizzeri. Non andrà molto che potremo ammirare l'orologio-capocchia di spillo.

La casa dell'orologio è il tempio d'onore di una delle nostre industrie maggiori. Tempio, non solo per antonomasia. Chè proprio a fianco s'innalza un campanile originale. E' la sveltestima torre metallica che a intermittenze regolari farà vibrare l'azzurro con un carillon di 32 campane, melodioso e ingenuo come la musica delle scatolette musicali che facevano la delizia del rococò galante e innamorato dei nei e dei cicisbei.

### Expositions, Foires et Congrès

#### Exposition Nationale Suisse.

Records! Records!

Qui n'a pas critiqué aux Américains leur constante manie des records? Le fait est, que de l'autre côté de l'Océan on en a vu battre et des plus comiques!

Mais voilà qu'à l'occasion de l'Exposition nationale, dans tous les coins de la Suisse on est pris de recordomanie.

Tel horloger romand exposera à Zurich, sous nos yeux ébahis, une montre pas plus grande que la prune d'un œil. Même s'il s'agit d'une prune dilatée, cette merveille de l'horloger sera tout de même la plus minuscule du monde!.. Record!

Non loin de là, monstre prêt à dévorer des kilomètres, la plus grande locomotive du monde est arrivée de l'usine, heureusement que ses 12,000 chevaux ne tiennent pas autant de place que leurs frères en chair et en os! Encore une fois: record! Et comme il est bien entendu que « jamais deux sans trois », le premier téléphérique du monde au-dessus d'un lac, nous donnera des illusions à bon prix! Et sera encore un record!

Il est si petit que j'allais l'oublier. Gros comme une tête d'épingle, le plus petit moteur du monde fera battre le cœur des amateurs électriciens. Quel record!

Et n'en doutez pas! On en battra d'autres pendant six mois!

### Inauguration du Pavillon de l'Horlogerie

La Chambre Suisse de l'Horlogerie, à la demande de plusieurs exposants organise pour **vendredi 12 mai** une petite cérémonie à l'occasion de l'inauguration du Pavillon de l'Industrie Horlogère.

Elle est prévue pour 11 h. 30 du matin et sera suivie d'un lunch en commun dans un restaurant de l'Exposition qui sera désigné ultérieurement. Ce lunch sera aux frais des participants.

Il est souhaitable que tous les exposants prendront part à cette cérémonie qui sera une occasion de resserrer les liens qui doivent exister entre collègues, fabricants d'horlogerie et branches annexes et entre les différentes parties de la région horlogère.

### Postes, Télégraphes et Téléphones

#### La poste entreprise de transport.

Le réseau des lignes postales régionales de l'administration des postes, comprenant les lignes de voyageurs et les courses de messagers de l'administration, ainsi que les lignes des messagers avec automobiles et des entreprises concessionnaires d'automobiles, mesure actuellement 10,005 km., dont 9,361 sont desservis toute l'année et 644 km. de lignes exploitées en été seulement. Les lignes automobiles constituent la partie la plus importante de ce réseau, avec 7262 km. La traction animale est encore employée sur 529 km. 2,214 km. de chemin sont parcourus par des messagers à pied ou à bicyclette.

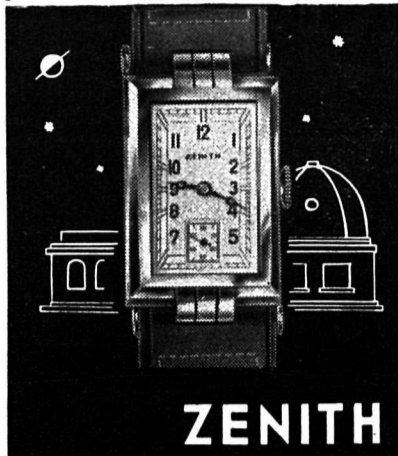
Le parc du matériel automobile des services en régie comprend en tout 617 véhicules, soit 246 voitures pour

les lignes de voyageurs, 4 fourgons et 103 remorques légères à bagages; pour les services locaux 122 fourgons automobiles, 2 bureaux de poste automobiles, 24 fourgons électriques, 25 électromobiles à trois roues, 241 petites automobiles, 10 tracteurs à essence et 15 tracteurs électriques. Quant au nombre des diligences postales, il est réduit actuellement à 117 voitures et à 129 traîneaux.

Certains services d'automobiles sont aussi confiés à des entrepreneurs. Ces entreprises sont, en général, modestes, et la plupart des entrepreneurs font eux-mêmes un service de postillon ou de conducteur. Elles occupent cependant encore 186 conducteurs et 116 postillons. Les paiements contractuels aux 278 entrepreneurs avec automobiles ont atteint 4,04 millions de fr. et aux 110 entrepreneurs avec chevaux 1,01 million de fr.

1865-1940

# ZENITH



75 ANNÉES  
D'EXISTENCE ET DE SUCCÈS

La qualité, toujours maintenue au plus haut degré, fait la force d'une marque qui a su la respecter

ZENITH

MONTRE DE VOYAGE

**LUXOR**  
S.A.



ANCRE 8 JOURS  
19" 15 RUBIS

AVEC

CALENDRIER  
AUTOMATIQUE

RÉF. 153910 D

MONTRES **LUXOR S.A.** LE LOCLE

MANUFACTURE DE PIERRES POUR L'HORLOGERIE

*Jacques Perret*

SUCC. DE G. HUGUENIN-PERRET

Pierres à sertir  
Pierres à chasser diamètres précis  
pierres pour bouchons  
Bouchons et chatons rectifiés  
Outillage pour pierres à chasser

TRAMELAN (SUISSE)  
TÉLÉPHONE 9.30.56

Maison fondée en 1910  
Tél. 7.54.13



Pierres à chasser, diamètre précis  
Pierres de balanciers bombées  
Trous olivés

Qualité soignée au plus juste prix.



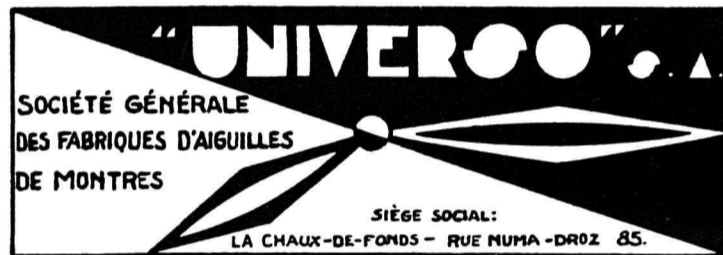
SUCCURSALE SUISSE DES USINES  
**LANGBEIN-PFANHAUSER**  
S. A.

ZÜRICH-ØERLIKON TÉL. 6 64 20

Maison la plus ancienne et spécialiste pour la livraison d'installation de:

Chromage - Nickelage - Antirouille  
Dorage - Argentage - Etamage  
Zinguage - Cadmiage - Cuivrage  
Polissage - Vernis pour Métaux  
Moteurs à polir - Dynamos à basse tension - Redresseurs

Service technique gratuit pour la clientèle



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
DES FABRIQUES D'AIGUILLES  
DE MONTRES

SIÈGE SOCIAL:  
LA CHAUX-DE-FONDS - RUE NUMA - DRÖZ 85.

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE MODÈLE

ALBERT **HELD** & CIE S.A.  
MONTREUX

AMÉNAGEMENTS DE MAGASINS

Visitez nos travaux à l'E.N.S. Zurich  
Section 13 Habitation et Logement, stand 68  
Pavillon et salon de l'Horlogerie  
Restaurants: Landgasthof et Bierhaus

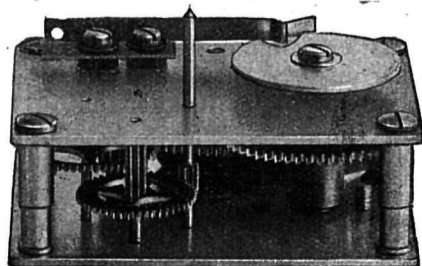
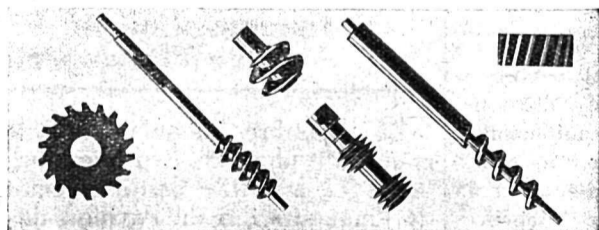
EXPORTATION



"COLMO"

Fournitures d'horlogerie  
en gros  
**EMILE MOERI-RUFER**  
SAINT-IMIER (Suisse)

PINIONS SNAIL SCREWS WHEELS



FABRIQUE  
**L. BRETTON**  
GENEVA  
GRAND-LANCY SWITZERLAND

*E. Rüfli*

ATELIER MÉCANIQUE, LENGNAU

Spécialités:

Machines à rouler  
Machines à polir les flancs des roues  
Perceuses à une et plusieurs broches  
Machines pour la fabrication des pierres  
Machines à creuser, nouveau modèle  
Machines pour l'industrie horlogère et le décolletage

Réparations et transformations de machines en tout genre  
Entreprise de travaux d'après dessin

# EXPOSITION NATIONALE SUISSE

## INDUSTRIE HORLOGÈRE



Exposition organisée sous le patronage de:

La Chambre Suisse de l'Horlogerie, La Chaux-de-Fonds; La Fédération Suisse des Associations de Fabricants d'Horlogerie (F. H.), Bienne; L'Union des Branches Annexes de l'Horlogerie (Ubah), La Chaux-de-Fonds; et Ebauches S. A., Neuchâtel

### LISTE DES EXPOSANTS

#### 1er étage. Collectivité d'Exposants de montres complètes et mouvements de montres:

- |                                                                                       |                                |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| 1. Alpina Union Horlogère S. A.                                                       | Bienne                         |
| 2. J. Bernheim & Co., Timor Watch Co.                                                 | La Chaux-de-Fonds              |
| 3. Ernest Borel & Cie. S. A.                                                          | Neuchâtel                      |
| 4. S. A. Louis Brandt & Frère, Oméga Watch Co.                                        | Bienne                         |
| 5. Büren Watch Company S. A. (Uhrenfabrik Büren A.-G.)                                | Büren a/A.                     |
| 6. Cortébert Watch Co., Juillard & Cie.                                               | Cortébert et La Chaux-de-Fonds |
| 7. Manufacture des Montres Doxa                                                       | Le Locle                       |
| 8. Eterna S. A.                                                                       | Grenchen                       |
| 9. Manufacture Excelsior Park                                                         | Saint-Imier                    |
| 10. Ed. Heuer & Co., fabrique de chronographes et compteurs de sport                  | Bienne                         |
| 11. E. Homberger-Rauschenbach, ci-dev. International Watch Co.                        | Schaffhouse                    |
| 12. Jaeger-Le Coultre                                                                 | Genève-Le Sentier              |
| 13. Juvénia                                                                           | La Chaux-de-Fonds              |
| 14. Kulm Watch Co., Cuanillon & Cie.                                                  | Bienne                         |
| 15. Kurth Frères S. A., Fabrique d'horlogerie Grana                                   | Grenchen                       |
| 16. Lémania Watch Co., Lugin Société Anonyme                                          | Orient (Vallée de Joux)        |
| 17. Léonidas Watch Factory Ltd.                                                       | Saint-Imier                    |
| 18. Manufacture des montres et chronographes Pierce S. A.                             | Bienne (Usines à Moutier)      |
| 19. Compagnie des Montres Longines                                                    | Saint-Imier                    |
| 20. L. Maître & Fils S. A., Montres Pronto (Pronto Watch Co., L. Maître & Fils S. A.) | Le Noirmont                    |
| 21. Meyer & Stüdeli S. A.                                                             | Soleure                        |
| 22. Société anonyme Mido                                                              | Bienne                         |
| 23. Fabrique des Montres Moeris, F. Moeri S. A.                                       | Saint-Imier                    |
| 24. Fabriques Movado                                                                  | La Chaux-de-Fonds              |
| 25. Ulysse Nardin S. A.                                                               | Le Locle                       |
| 26. Nivada S. A.                                                                      | Grenchen                       |
| 27. Nivia S. A.                                                                       | Bienne                         |
| 28. Pamm Frères, Montres Lusina S. à r. l.                                            | Genève                         |
| 29. Patek, Philippe & Co. S. A.                                                       | Genève                         |
| 30. Record Watch Co. S. A.                                                            | Genève et Tramelan             |
| 31. Recta S. A.                                                                       | Bienne                         |
| 32. Manufacture d'horlogerie A. Reymond S. A., marques « Arsa » et « Unitas »         | Tramelan                       |
| 33. Rolex Watch Co.                                                                   | Bienne et Genève               |
| 34. Henry Sandoz & Fils, Montres Crusader                                             | La Chaux-de-Fonds              |
| 35. S. A. Vve. Chs.-Léon Schmid & Cie.                                                | La Chaux-de-Fonds              |
| 36. Fabrique Solvil des Montres Paul Ditisheim S. A.                                  | Genève et Zurich               |
| 37. Société horlogère Reconvilier (Reconvilier Watch Co.)                             | Reconvilier                    |
| 38. Tavannes Watch Co. S. A.                                                          | Tavannes et La Chaux-de-Fonds  |
| 39. Fabriques d'horlogerie Thommen S. A.                                              | Waldenbourg                    |
| 40. Chs. Tissot & Fils S. A.                                                          | Le Locle                       |
| 41. Universal Watch Co. Ltd., Perret & Berthoud S. A.                                 | Genève                         |
| 42. Vacheron & Constantin                                                             | Genève                         |
| 43. Wyler Watch (Paul Wyler & Cie)                                                    | Bâle                           |
| 44. Fabriques des montres Zenith                                                      | Le Locle                       |

#### Rez-de-chaussée. Collectivités des Exposants ébauches et parties détachées du mouvement:

- |                                                 |                   |
|-------------------------------------------------|-------------------|
| 1. Ebauches S. A.                               | Neuchâtel         |
| 2. Les Fabriques d'Assortiments réunies S. A.   | Le Locle          |
| 3. Les Fabriques de Balanciers réunies S. A.    | Bienne            |
| 4. Groupement des fabricants suisses de Spiraux | La Chaux-de-Fonds |
| 5. Syndicat des Patrons Pierristes              | Bienne            |
| 6. Le Porte-Echappement Universel S. A.         | La Chaux-de-Fonds |
| 7. Les Fabriques de Pignons réunies S. A.       | Grenchen          |
| 8. Laubscher frères & Cie S. A.,                | Täuffelen         |
| 9. Favag S. A.,                                 | Neuchâtel         |
| 10. La Nationale S. A.                          | Genève            |

#### Rez-de-chaussée. Collectivités des Exposants de l'habillement de la montre:

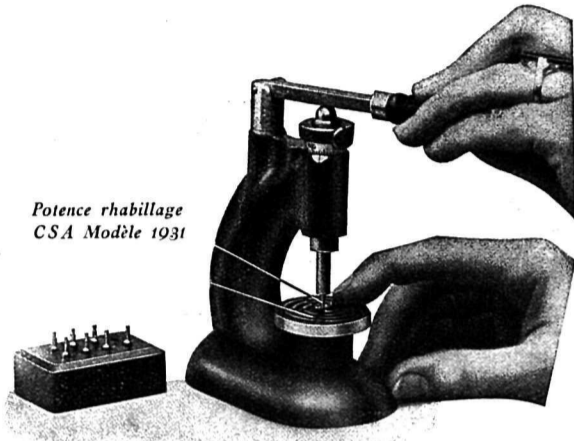
- |                                                                                        |                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| 1. Association suisse des fabricants de Cadrans métal                                  | La Chaux-de-Fonds |
| 2. Association suisse des fabricants de Cadrans émail                                  | Bienne            |
| 3. Groupement des fabricants d'Aiguilles de montres                                    | La Chaux-de-Fonds |
| 4. Fédération suisse des associations de fabricants de Boîtes de montres en Or (F. B.) | La Chaux-de-Fonds |
| 5. Groupement des fabricants de Boîtes métal et acier                                  | Bienne            |
| 6. Observatoire cantonal Neuchâtel, Détermination de l'heure exacte                    | Neuchâtel         |
| 7. Association suisse des Horlogers. Atelier de rhabillage                             |                   |

# Potence à chasser CSA à vis micrométrique

## CHATONS S. A. - LE LOCLE (Suisse)

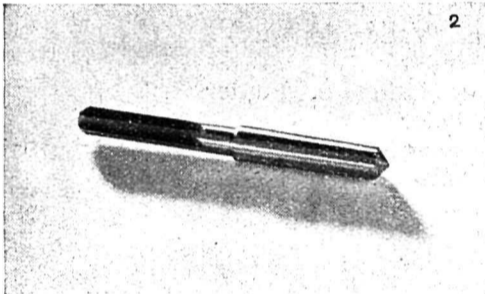
**1931**

Pour la retouche en cours de fabrication et pour le rhabillage, Chatons S. A., Le Locle, dès 1931, a construit une petite potence permettant le déplacement ou le remplacement des chatons et des pierres chassées.



Potence rhabillage CSA Modèle 1931

En complément de cet outillage, l'alésoir de précision pour agrandir les emplacements de pierres fut nécessaire.



Alésoir de précision CSA Modèle 1931



GARANTIE DE PRÉCISION

**1939**

Sollicité par certains clients connaissant la précision de fabrication de Chatons S. A., mais désirant un outillage à la portée de toutes les bourses, une nouvelle construction fut envisagée.

La nouvelle potence CSA de construction robuste, de stabilité parfaite, de forme élégante et moderne rencontre immédiatement la faveur de l'horloger, d'autant plus que chaque trait de la butée micrométrique indique exactement le centième de mm.

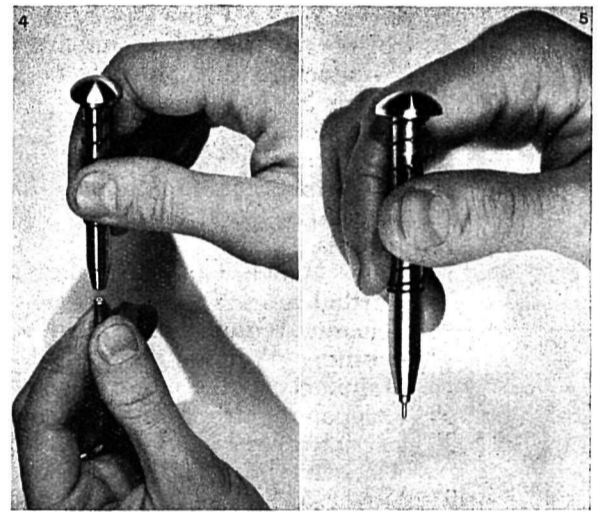
Comme pour le modèle 1931, Chatons S. A. a construit la broche de telle sorte que la mise en place des poussoirs n'exige aucun outil, ni tournevis ou autre. Une simple mise en place à la main, système rapide et sans possibilité d'abimer quoi que ce soit. Enfin, de nouveaux outillages tels les poussoirs et enclumes pour retoucher le partage de l'ancre, complètent très heureusement cet outillage dont la marque CSA en garantit la bienfaisance et la précision.



Potence rhabillage C S A Modèle 1939



Équipement complet



Mise en place du poussoir

La potence CSA peut s'obtenir auprès des grossistes en fournitures d'horlogerie  
Représentant pour la Suisse: MAISON HUMMEL FILS Co, La Chaux-de-Fonds.

TOUT POUR L'EXPORTATION

# ASSORTIMENTS À ANCRE

**L. JEANNERET-WESPY**

SOCIÉTÉ ANONYME  
LA CHAUX-DE-FONDS  
SUISSE

## HENRY SANDOZ & FILS

Montres Crusader

La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Petits mouvements  
et montres ancre,  
depuis 4" et 6".

Nouvelles montres-  
bracelets étanches,  
antimagnétiques.



**V<sup>ve</sup> THIMOTHÉE VUILLE**  
TRAMELAN  
TÉLÉPHONE 9.31.34  
**SERTISSAGES**  
et Chatons combinés. Pierres chassées.  
Se charge du perçage des ébauches et livre  
potences, jauges, etc.



**PIERRES FINES pour L'HORLOGERIE**  
**BRUNNER FRÈRES**  
LES ÉCREUSES LE LOCLE  
TÉLÉPHONES: BUREAU 3.12.57  
DOMICILE 3.15.98  
**PIERRES A CHASSER, diamètres précis**  
Livraisons par retour.  
PRIX AVANTAGEUX EXPORTATION

## Commerce extérieur

### Nos relations commerciales avec la Hollande.

Nos relations commerciales avec la Hollande se sont développées normalement au cours de ces années dernières. Nos exportations à destination des Pays-Bas se sont accrues considérablement. Elles ont atteint 61,9 millions de fr. contre 45,4 millions l'an précédent, dépassant même le montant des importations hollandaises. La balance commerciale entre les deux pays retrouve ainsi l'équilibre qui la caractérisait à l'époque antérieure à la crise économique internationale.

Les accords intervenus en vue d'une nouvelle réglementation des échanges commerciaux avec les Indes néerlandaises ont également eu d'heureux effets. Les exportations, qui avaient passé de 4,5 millions de fr. en 1936, à 8,2 millions en 1937, se sont encore accrues en 1938 de plus de 5 millions de fr. Elles ont atteint 13,3 millions de fr. en chiffre rond.

### Nouvelles négociations économiques avec l'Allemagne.

Au début de cette semaine une délégation suisse présidée par le directeur de la division du commerce s'est rendue à Berlin pour négocier avec l'Allemagne sur la révision de l'accord de compensation. Les pourparlers au sujet de la réglementation des relations économiques avec la Bohême et la Moravie ont été entamés précédemment déjà. Il semble qu'on arrivera, à ce sujet, à une réglementation provisoire comme ce fut le cas avec l'Autriche et les territoires germano-sudètes.

Les négociations qui viennent de s'ouvrir à Berlin ont pour but d'adapter l'accord de compensation actuel aux conditions nouvelles. Nous avons déjà relevé que l'évolution du trafic de clearing entre la Suisse et l'Allemagne avait pris une tournure qui ne satisfaisait aucun des deux pays. On sait que tout le mécanisme du clearing dépend entièrement des recettes or. Or, celles-ci proviennent surtout de l'importation de produits allemands, c'est-à-dire que le recul des importations de marchandises d'Allemagne diminue en proportion les sommes qui doivent être versées à la caisse de clearing. Selon l'accord en vigueur, tous les paiements destinés à l'Allemagne doivent être effectués à l'office de compensation à Zurich. Les paiements doivent atteindre mensuellement une somme de 32 à 33 millions de fr. Cependant, depuis l'an dernier, les versements au clearing ont fortement diminué et ont été sensiblement inférieurs à cette quote-part. Le déficit augmente de mois en mois et atteint aujourd'hui une somme de plus de 50 millions de fr. Comme ces arriérés dépassent de beaucoup la limite de 30 millions considérés comme supportables par les deux parties contractantes, l'Allemagne a fait usage de son droit prévu par l'accord et demande l'ouverture de nouvelles négociations. D'autre part, la disparition de la Tchécoslovaquie et l'incorporation de ce pays dans le territoire soumis à l'accord de compensation germano-suisse n'est certes pas à l'avantage de notre trafic commercial. La délégation suisse aura pour tâche d'obtenir la solution la plus avantageuse dans les circonstances actuelles, bien qu'on doive s'attendre, d'emblée, à des conditions beaucoup moins favorables que jusqu'ici. Dans un récent rapport aux Chambres, le Conseil fédéral a rappelé une fois de plus que l'importation des marchandises allemandes en Suisse devait augmenter pour que le clearing puisse fonctionner de façon satisfaisante et que le sort du régime des paiements entre la Suisse et l'Allemagne dépendait, plus que jamais, de la suffisance ou de l'insuffisance des importations de marchandises allemandes en Suisse.

Le fait que les sommes payées à des créanciers suisses par la voie du clearing depuis l'institution de la compensation des paiements avec l'Allemagne, c'est-à-dire du 1er août 1934 au 31 janvier 1939 aient atteint 935 millions de fr. pour les marchandises, 256 millions de fr. pour les intérêts conformément à l'accord sur les transferts et 209 millions de fr. pour le tourisme, relève clairement l'importance des relations économiques germano-suisse.

### Henry Sandoz Fils, La Chaux-de-Fonds

Cette maison fabrique tous les genres de montres soignées, mais s'est spécialisée principalement sur les petits mouvements. Ses 4" et 6" sont d'une précision remarquable. Ajoutons que cette firme vient d'obtenir deux premiers prix en 1938, pour chronomètres de poche, à l'observatoire de Neuchâtel.

## Chronique administrative

### Le message concernant la modification du statut des fonctionnaires.

Le message du Conseil fédéral concernant la modification du statut et des conditions de l'assurance du personnel de la Confédération vient d'être publié. Le Conseil fédéral expose que le projet de loi doit transposer dans la législation ordinaire, sous la forme qui convient, les mesures prises en vertu des programmes financiers dans le domaine du statut et de l'assurance du personnel. Si l'on a commencé par présenter le projet de loi modifiant les rapports de service du personnel et les conditions de l'assurance, c'est à dessein et non pas par l'effet du hasard. Déjà lors des débats relatifs au projet de loi sur la réorganisation financière et administrative des chemins de fer fédéraux, l'on avait attiré l'attention sur la situation fort peu satisfaisante de la caisse de pensions et de secours de cette entreprise, ainsi que sur la nécessité d'y remédier avec la participation des assurés et des rentiers. La commission du Conseil national estima qu'une réorganisation financière des chemins de fer fédéraux n'était guère possible aussi longtemps qu'on ne connaîtrait pas les charges que la caisse de pensions et de secours imposerait à l'entreprise à l'avenir. C'est ce qui a engagé le Conseil fédéral à procéder à l'examen de la question et à entamer des pourparlers avec le personnel. Pour la caisse de pensions et de secours des C. F. F. comme pour la caisse fédérale d'assurance, il a été possible d'arriver à une entente sur les points principaux du problème, de sorte qu'il est possible d'établir maintenant les bases légales.

Le Conseil fédéral relève que les rapports entre la Confédération et les chemins de fer fédéraux et le personnel sont certes réglés depuis 1928. L'assurance du personnel contre les conséquences financières de l'invalidité, de la vieillesse et de la mort est réglée légalement et statutairement d'une manière qui n'est dépassée, ou simplement atteinte, que par de rares institutions privées ou créées par des services publics. La Confédération et les chemins de fer fédéraux sont cependant obligés d'adapter le plus possible leur train de vie aux nouvelles conditions. Il convient notamment de comprimer toutes les dépenses de l'Etat dans une mesure compatible avec les nécessités politiques, militaires, économiques et culturelles du pays. L'arrêté constitutionnel du 30 septembre 1938 concernant le régime transitoire des finances fédérales autorise l'Assemblée fédérale à édicter toutes dispositions propres à améliorer la situation financière, ainsi que le crédit du pays, et aussi à rendre l'administration aussi économique que possible. Les mesures prises en vertu des programmes financiers pour régler l'effectif du personnel, les traitements et salaires, les indemnités et les prestations au personnel invalide ou aux survivants rendent parmi ces dispositions. La situation financière de la Confédération reste cependant si difficile qu'on sera forcé, pendant un certain temps encore, de maintenir la baisse des salaires. Il paraît pour ainsi dire impossible de rétablir le régime institué au cours des années 1928 à 1930 quand les conditions se présentaient sous un jour plus favorable. Etant donné la situation très peu satisfaisante des deux caisses d'assurance du personnel fédéral, il serait encore bien moins admissible de maintenir les prestations statutaires en laissant les déficits s'accroître indéfiniment, aux dépens des générations futures. Le Conseil fédéral a cherché une solution qui permet, avec les sacrifices des assurés et des assureurs (Confédération et C. F. F.) d'assainir ces institutions de prévoyance si précieuses et si bienfaitantes et d'exclure, à vues humaines, de nouvelles difficultés.

## Chronique scientifique

### Société Suisse de Chronométrie.

Les assises annuelles de la S. S. C. auront lieu cette année à Thoune les 3 et 4 juin prochains. Comme de coutume, cette réunion comprendra une partie scientifique, une partie administrative et une soirée récréative; elle se terminera probablement par une promenade dans les environs de Thoune.

Les membres désireux de présenter des travaux pour la partie scientifique ou exposer des problèmes particuliers voudront bien s'annoncer au plus vite au président, M. le Dr. Mügeli, Bel-Air 21, Neuchâtel.

L'assemblée de 1939 est placée sous les auspices de l'Association Cantonale Bernoise des Fabricants d'Horlogerie.

## Chronique du travail

### 50 millions d'indemnités de chômage.

A fin décembre 1938, les 203 caisses d'assurance-chômage reconnues par la Confédération groupaient ensemble 545,578 assurés. Elles se répartissaient en 66 caisses publiques comptant 182,406 assurés, 35 caisses syndicales comptant 246,764 assurés et 102 caisses paritaires comptant 116,408 assurés. Un contrôle plus serré, entrepris déjà au cours de l'année précédente, a permis d'éliminer un assez grand nombre d'assurés qui étaient incapables ou n'avaient pas la volonté de se tenir régulièrement à la disposition du service public de travail en qualité de travailleur. Si, malgré ces exclusions, le nombre des assurés a tout de même augmenté de 12,030 de fin 1937 à fin 1938, cela tient en grande partie à l'introduction de l'assurance-obligatoire dans le canton de Zurich.

Les indemnités de chômage servies par les caisses au cours de l'année 1938 se sont élevées, pour le chômage complet et le chômage partiel, à 50,500,000 fr., en chiffre rond. C'est là une augmentation de 2 millions environ par rapport à l'année 1937. Elle est due à un accroissement du nombre des chômeurs partiels, car le chiffre des chômeurs complets a diminué. L'accroissement des dépenses qui en est résulté a pour contre-partie une réduction des dépenses en matière d'allocations de crise.

### La durée du travail dans les fabriques.

A la fin de l'année dernière, 8,334 établissements (8,262 en 1937) étaient assujettis à la loi sur les fabriques. Le nombre des établissements se trouve ainsi de 250 au-dessus du point où il fut le plus bas par suite de la crise. Il n'a cependant pas encore atteint la hauteur qu'il avait à l'époque du début de la crise. Selon le rapport de gestion du Département fédéral de l'économie publique, le maximum légal de la durée du travail a été moins employé que l'année précédente par suite du recul de l'activité dans certaines branches d'industrie. L'emploi des permissions de prolonger la journée de travail a aussi légèrement diminué, dans une moindre mesure, il est vrai, qu'on ne s'y attendait. Les heures supplémentaires, semble-t-il, sont devenues un besoin persistant par l'effet de l'introduction de la semaine de 48 heures; les établissements n'ont plus, comme auparavant, alors qu'ils pratiquaient une durée du travail notablement inférieure à la durée légale, une marge leur permettant, en cas de presse, de prolonger la journée sans avoir à en demander l'autorisation. D'autre part, le rapport relève qu'aujourd'hui, le marchand ne commande plus qu'à court terme. C'est dire qu'à l'heure actuelle les fluctuations économiques atteignent surtout le fabricant. Il faut ajouter que les sautes incessantes de la mode contribuent au mal pour leur part.

L'emploi du régime de la semaine normale modifiée (de 52 heures au plus) n'a pas augmenté. Ce régime continue de s'appliquer dans l'industrie de la broderie, en vertu d'une permission collective annuellement renouvelée, et dans quelques branches de l'industrie textile, en vertu de permis individuels à durée limitée.

## Chronique sociale

### Pour assurer la paix sociale.

L'office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, avec l'aide méritoire des groupements professionnels, a constitué une collection des contrats collectifs de travail. Cette collection, qui sera tenue à jour, met l'autorité fédérale à même de se rendre compte de ce qui existe dans notre pays en fait de conventions collectives sur les conditions de travail et de la façon dont elles règlent les choses.

## Information

### Application de la loi sur les fabriques.

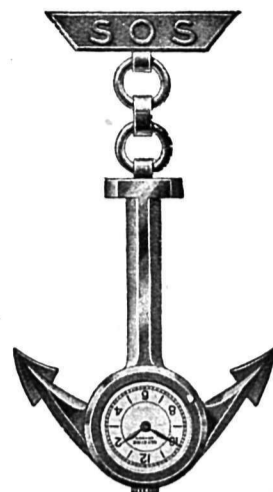
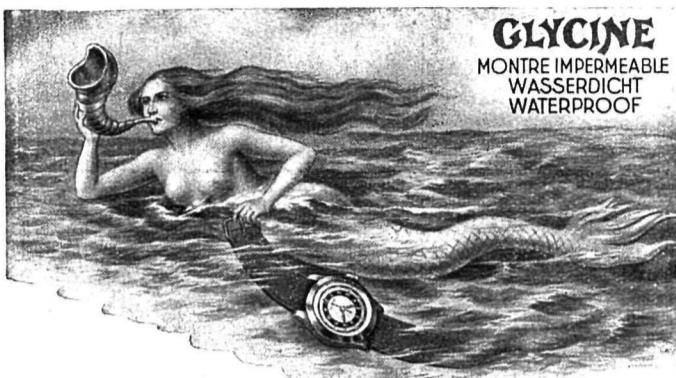
Au cours du premier trimestre de cette année, le nombre des établissements assujettis à la loi sur les fabriques a légèrement augmenté. Il y a eu 52 nouveaux assujettissements, et 47 radiations, ce qui donne une augmentation nette de 5 unités. Le nombre des projets de construction examinés par les inspectorats fédéraux des fabriques a passé de 230 au 1er trimestre 1938 à 278 au cours de ce dernier trimestre. Cette augmentation concerne principalement des agrandissements. Quant aux constructions nouvelles, elles continuent à être rares. La permission collective d'appliquer la semaine normale modifiée (52 heures au plus) dont bénéficiaient la broderie au métier à navette, au métier à main et la broderie au point de chaînette, a été renouvelée jusqu'à la fin de l'année courante.

# GLYCINE

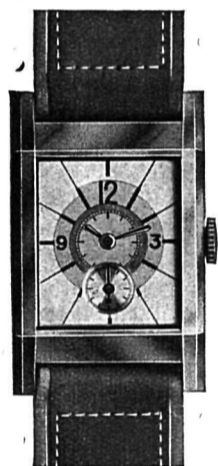
MONTRES AUTOMATIQUES  
POUR TOUS LES SPORTS



MONTRE AUTOMATIQUE  
IMPERMÉABLE  
PROTÉGÉE CONTRE  
LES CHOCS  
ANTIMAGNÉTIQUE  
ACIER INOXYDABLE  
CADRAN LUMINEUX  
AVEC OU SANS  
SECONDE AU CENTRE



## BOITES DE MONTRES EN ACIER INOXYDABLE MARQUE „STAYBRITE”



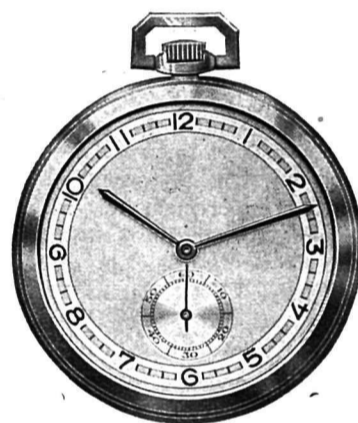
Fabricants d'horlogerie exigez la marque

### „STAYBRITE”

dans toutes vos boîtes de montres  
Elle garantit la qualité du produit

**Seuls les fabricants de boîtes conventionnels  
peuvent obtenir l'acier marque „STAYBRITE”**

CETTE MARQUE NE PEUT ÊTRE FRAPPÉE QUE SUR DES  
BOITES EN ACIER FIRTH-VICKERS „STAYBRITE”



**BANQUE POPULAIRE SUISSE**  
MOUTIER TRAMELAN ST-IMIER

DELÉMONT, PORRENTROY, SAIGNELÉGIER ET TAVANNES

**CRÉDITS COMMERCIAUX ET HYPOTHÉCAIRES**

AVANCES SUR EFFETS DE CHANGE

ESCOMPTE

## NOUVELLES FABRIQUES LE PHARE S. A.

LA CHAUX-DE-FONDS  
Rue Léopold-Robert 9a

MONTRES RATTRAPANTES  
MONTRES CHRONOGRAPHES  
DE POCHE ET BRACELET  
COMPTEURS DE SPORT  
MONTRES RÉVEILS  
MONTRES RÉPÉTITION

Fonctions, précision et marche  
garanties irréprochables



## STENO-DACTYLOGRAPHE

serait engagée par importante maison. La préférence sera donnée à candidate ayant des connaissances en anglais et allemand. Place stable et bien rétribuée. Entrée suivant entente. Adresser offres avec certificats sous chiffre H 20912 U à Publicitas Bienne.

Personne capable cherche à

## S'INTÉRESSER OU A REPRENDRE

affaire sérieuse, industrielle ou commerciale, de rapport. resser offres sous chiffre P3163J à Publicitas St-Imier.

## U. S. A.

Importante fabrique de montres de marque cherche pour sa représentation à New-York

## SALES-MANAGER

de premier ordre.

On exige: connaissance parfaite de la langue anglaise ainsi que des Etats-Unis, qualité de vendeur de premier ordre. Participation avec capital éventuellement possible.

Offres sous chiffre L 10313 Gr. à Publicitas Bienne.

Les prochains numéros spéciaux de la « Fédération Horlogère Suisse » à l'occasion de l'Exposition Nationale Suisse, Zurich 1939, paraîtront les 8 Juin, 6 Juillet, 3 Août, 7 Septembre et 5 Octobre.

Pour tous renseignements et conditions d'insertion s'adresser à PUBLICITAS, Société Anonyme Suisse de Publicité, Neuchâtel, 5, rue St-Honoré, Téléphone 5.11.87.

La Chaux-de-Fonds, Bienne, St-Imier, Porrentruy, Lausanne, Genève, Berne, Bâle, Zurich, Olten, Soleure, Lucerne, Winterthour, St-Gall, Glaris, Yverdon, Coire, etc.



**Chronique industrielle**

**Economie électrique suisse.**

L'Union suisse des consommateurs d'énergie, qui compte déjà 20 années d'activité, a tenu son assemblée générale, le 20 avril à Zurich.

Le rapport annuel de l'Union examine les possibilités d'une **nouvelle baisse des prix de l'énergie**, particulièrement en ce qui concerne l'utilisation productive de l'énergie. Les 5/6 des livraisons d'énergie au marché intérieur étant assumées par les entreprises cantonales, communales et mixtes et le 1/6 seulement par les entreprises privées, on ne saurait, comme à l'étranger, chercher la solution de ce problème dans une étatisation plus grande encore de la production et distribution de l'énergie. Les bénéfices bruts considérables réalisés pour ainsi dire sur toute la ligne, la réduction des charges d'intérêts et le degré plus que satisfaisant des amortissements opérés sur les installations d'une grande partie des entreprises électriques travaillant pour le marché suisse devraient permettre une réduction sensible des prix de vente actuels de l'énergie. Cette évolution souhaitable est toutefois entravée le plus souvent par les **taxes et contributions exagérées** que perçoivent les finances publiques sur les entreprises. De 1930 à 1937, ces contributions ont passé de 32 à 50 millions de fr. par an, soit en moyenne le 20 % des dépenses totales de l'ensemble des entreprises électriques suisses.

L'UCE, comme l'a rappelé M. Steiner dans son exposé verbal, a été fondé en 1920 dans le but de **sauvegarder les intérêts des consommateurs suisses d'énergie électrique**. Une des tâches principales de ce groupement est d'obtenir pour ses adhérents les prix les plus modiques et les conditions générales les plus favorables en matière de livraison d'énergie électrique et autre. Ce groupement a pris position publiquement dans toutes les questions générales touchant au marché suisse de l'énergie. Dans le but de remédier à certaines déficiences, un postulat relatif à l'approvisionnement du marché suisse de l'énergie fut présenté au Conseil national en 1923. A la demande des autorités fédérales, l'UCE a mis sur pied, en 1926, des « directives concernant la réglementation de l'économie électrique suisse ». L'examen du postulat précité par les Chambres fédérales engagea le Conseil fédéral à créer un Office fédéral de l'électricité, qui entra en activité le 1er octobre 1930 et fut placé, comme le service des eaux, sous la direction du Département fédéral des postes et chemins de fer. Au cours de ses neuf premières années d'activité, l'Office fédéral de l'électricité a assumé excellemment sa première tâche, soit le développement de la statistique suisse de l'énergie. La deuxième tâche de cet office, qui devra se réaliser, soit par une entente entre les milieux intéressés, soit par voie législative, est, selon l'avis unanime exprimé par la commission du Conseil national en juillet 1928, la mise sur pied de directives pour le transport et l'échange ainsi que pour la fourniture conventionnelle d'énergie électrique.

Malgré le résultat satisfaisant déjà obtenu par l'activité de l'Union suisse des consommateurs d'énergie, il convient de constater que la **réduction des tarifs publics**, postulée aussi par d'autres groupements dans le but de réduire les frais généraux de notre économie, n'a toujours pas encore été réalisée en fonction des possibilités techniques et économiques. A ce propos, il est regrettable de constater que la proposition faite, déjà en 1926, par l'UCE de mettre sur pied une commission paritaire fédérale de l'électricité, composée de représentants des producteurs et consommateurs d'énergie, n'ait pas encore été réalisée par la Confédération. Or, les vœux relatifs à la réduction ultérieure des prix de l'énergie ne pourront être pris en considération et réalisés progressivement que par la mise sur pied d'une telle commission, qui tiendra, certainement, à ne pas ébranler la situation des entreprises. L'UCE se propose, dans de nouveaux pourparlers avec les autorités fédérales, de reprendre ce postulat et de demander notamment que le Conseil fédéral prenne des mesures pour réaliser, mieux que cela n'a été le cas jusqu'à présent, la défense de l'intérêt public dans le domaine de l'économie électrique suisse.

**Chronique judiciaire**

**A propos du clearing avec l'Allemagne.**

L'arrêté du Conseil fédéral relatif à l'exécution de l'accord pour la compensation des paiements germano-suisses du 26 juillet 1934 dit que « les montants dus dans le commerce des marchandises, le tourisme ou le trafic des capitaux par les débiteurs domiciliés en Suisse à des créanciers domiciliés en Allemagne en Suisse doivent être versés à la Banque nationale suisse à Zurich.

Un ressortissant du Reich, domicilié à Bâle qui est, avec un autre industriel, à la tête d'une fabrique d'articles en métal, avait, depuis 1936, en Allemagne un compte bloqué pour le montant de 69,600 marks. Durant le second semestre de 1936, 68,026 marks furent payés par ce compte à diverses fabriques allemandes qui envoyèrent des machines en Suisse pour un montant égal. Ces machines furent mises à la disposition de la fabrique de Bâle qui inscrivit au crédit du destinataire 69,600 marks, soit 96,060 fr.

L'Office suisse de compensation dénonça le fabricant de Bâle pour infraction à l'arrêté du Conseil fédéral. Mais le fabricant en cause répondit que les machines lui avaient été données par son père et que les cadeaux n'étaient pas soumis aux dispositions sur le clearing. Subsidiatement, le dénoncé alléguait qu'il s'agissait en l'espèce d'une contravention involontaire et par conséquent non punissable.

Les deux instances bâloises estimèrent que des marchandises données en cadeau ou importées à titre gratuit n'étaient pas soumises au clearing. La première instance considéra que le cadeau était fictif, tandis que la Cour d'appel partit de considérations différentes. Elle admit que l'emploi d'un compte bloqué en Allemagne pour le paiement de marchandises devant être importées en Suisse était en général interdit. Mais elle fit exception en l'espèce en considérant que l'argent avait été mis par le père à disposition de son fils expressément pour l'achat de machines. Ce but étant clairement indiqué, il était indifférent de savoir si c'étaient les machines ou leur prix d'achat qui avaient été données, car dans l'une ou l'autre éventualité, il s'agissait de machines qui n'avaient pas été payées au moyen de l'argent d'un débiteur domicilié en Suisse.

Le Ministère public fédéral interjeta un recours en nullité auprès de la Cour de cassation pénale fédérale qui a annulé l'arrêt de la Cour bâloise pour les motifs suivants: L'arrêté fédéral du 27 juillet n'autorise pas l'importateur domicilié en Suisse à payer directement à son fournisseur les marchandises au moyen d'argent se trouvant en Allemagne. Nulle exception ne peut être apportée à ce principe au profit de montants que l'importateur aurait lui-même en Allemagne à sa disposition. Il ne peut pas davantage opérer le paiement au moyen de montants reçus comme cadeau. En l'espèce, il est donc sans pertinence de savoir si le compte bloqué du fabricant allemand domicilié à Bâle provient d'un cadeau que lui aurait fait son père. Il est sans pertinence aussi de savoir si, comme le condamné le prétend, le compte a été constitué pour pouvoir remplacer par un cadeau en argent un cadeau de machines non permis par les dispositions allemandes sur les devises. Le fait que les autorités allemandes admettent ce procédé n'a rien à voir avec la question de savoir si, en l'espèce, il y a infraction à l'arrêté fédéral. Il faut retenir avant tout le fait que, sans en avoir requis l'autorisation, un compte au nom du fabricant domicilié à Bâle a pu servir à payer des fournisseurs allemands pour contre-prestation à des marchandises destinées à être importées en Suisse.

Le condamné a aussi prétendu que l'économie nationale suisse aurait un avantage à ce que des marchandises données en cadeau parviennent en Suisse sans qu'une contre-valeur soit versée par le bénéficiaire domicilié en Suisse. Or, la Suisse n'a aucun intérêt à des prestations gratuites de cette espèce, car le fonctionnement normal du trafic de compensation dépend des paiements par clearing: une diminution de ces paiements diminue en conséquence le total des montants provenant d'Allemagne.

**Chronique des Métaux et Diamants**

**Aperçu des réserves mondiales en or.**

Les provisions d'or gardées par les banques au début de 1939 s'élèvent, d'après les calculs de la S.D.N., à 15,765 millions de dollars-or, ancienne parité. Plus de la moitié de cet or se trouve dans les Etats-Unis, un huitième en Grande-Bretagne (un septième dans l'Empire britannique entier) et un onzième en France. Les trois grandes puissances démocratiques possèdent donc presque 80 % de la réserve d'or du monde. Ils sont suivis par les pays « neutres » de l'Europe, également démocratiques: les Pays-Bas, la Suisse et la Belgique. Par contre, les puissances totalitaires ne disposent que de réserves d'or insignifiantes. Nous donnons ci-dessous les 15 Etats détenant le plus d'or, par ordre d'importance (en pourcent des provisions mondiales d'or):

1. Etats-Unis	54.4	9. U. R. S. S.	1.4
2. Grande-Bretagne	12.9	10. Suède	1.2
3. France	9.1	11. Inde (britann.)	1.0
4. Pays-Bas	3.7	12. Union Sud-Afric.	0.8
5. Suisse	2.6	13. Italie	0.8
6. Belgique	2.0	14. Canada	0.7
7. Espagne	2.0	15. Japon	0.6
8. Argentine	1.6		

**Afflux de l'or étranger aux Etats-Unis.**

L'afflux d'or étranger aux Etats-Unis depuis plusieurs mois retient l'attention des milieux financiers américains, surtout après le démembrement de la Tchécoslovaquie et la mainmise du Reich sur les cent millions de dollars-or et de devises étrangères qui, selon les estimations, étaient entreposées à Prague.

On souligne particulièrement dans les milieux bancaires que les importations d'or des Pays-Bas se sont élevées, depuis six mois, à environ 225 millions de dollars, soit un quart des réserves de cette nation.

On estime que la plus grande partie des importations d'or de la Hollande a été entreposée à la « Federal Reserve Bank », au compte de la « Nederlandsche Bank ». La presque totalité des 100 millions de dollars-or reçus aux Etats-Unis, le mois dernier, dit-on dans les milieux précités, a été entreposée pour le compte d'étrangers.

Selon ces mêmes milieux, le chiffre record de plus de 800 millions de dollars d'or est actuellement déposé à la « Federal Reserve Bank » pour des comptes étrangers.

**Canada.**

**Réserves d'or:** Le Canada a augmenté ses réserves d'or en prévision d'une crise éventuelle en Europe. Les réserves, qui s'élevaient au 14 décembre 1938, à 181,826,000 dollars, atteignent au 15 février 1939, 195,726,000 dollars.

**J. Bernheim & Co., La Chaux-de-Fonds Timor Watch Co**

Les montres exposées à Zurich illustrent la devise « Elle et Lui » et forment des paires exactement assorties.

Cette maison est spécialisée dans la fabrication de mouvements et de montres ancre de qualité courante, aux prix de base.

Les perfectionnements apportés à la technique horlogère suisse permettent d'obtenir actuellement des résultats de marche et de réglage surprenants, tout en restant dans la limite des prix minima imposés.

Les soins donnés à l'aspect des mouvements, des cadrans et des boîtes, le souci du détail et la variété des modèles, complètent la qualité des montres « TIMOR » et justifient le développement croissant de cette maison.

**ABONNEZ-VOUS**

**A LA FEDERATION HORLOGERE SUISSE**

**Journal hebdomadaire du plus haut intérêt**

**Abonnements: Suisse, un an Fr. 14.05**

**Suisse, 6 mois 7.05**

**Etranger, un an 26.—**

**Etranger, 6 mois 13.—**

**Compte de chèques postaux IV b 426**

**FABRIQUE DE BOITES OR  
FERRIER & CO  
LA CHAUX-DE-FONDS**

**Spécialisée dans la boîte fantaisie  
et bijouterie.**

**LOUIS GRISEL**

**Maison fondée en  
1839**

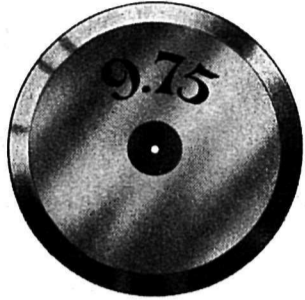
Montres ancre en  
tous genres et  
toutes grandeurs

LOUIS GRISEL  
S.A. La Chaux-de-Fonds

La jauge indispensable pour la fabrication de la montre

# LA JAUGE „CARY“

fournie dans tous les diamètres usités en horlogerie par  $\frac{1}{4}$  de centième de m/m, livrée par pièce ou en série composée suivant chaque usage.



### Vente des Tampons et Bagues :

LES DIFFÉRENTES SUCCURSALES DES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES S.A. LE LOCLE, LE SENTIER ET BIENNE CHATONS S. A., LE LOCLE

### Fabrication :

Tampons : ASSORTIMENTS RÉUNIES, Succ. D, LE SENTIER

Bagues : CHATONS S. A., LE LOCLE

## L'Assortiment à cylindre de la maison

# H. BEAUMANN & Co.

Les Bois (J. B.) Tél. 4.10

est fabriqué entièrement en Suisse et mérite votre confiance

**MANUFACTURE FONDÉE EN 1902**

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER  
**RECONVILIER WATCH Co**  
RECONVILIER (SUISSE)

## BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

SIÈGE CENTRAL : NEUCHÂTEL

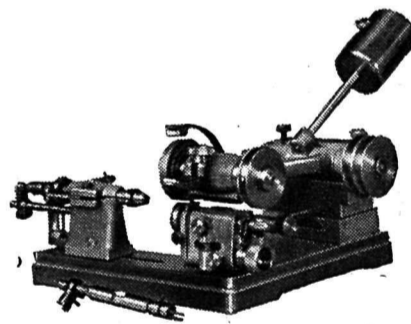
SUCCURSALES : LA CHAUX-DE-FONDS. LE LOCLE

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE TRAITÉES AUX MEILLEURES CONDITIONS



Toujours satisfait avec une montre **DRIVA**

DRIVA WATCH Co, LA CHAUX-DE-FONDS (SUISSE)



### FABRIQUE DE MACHINES DE PRÉCISION STRAUSAK & ARBER

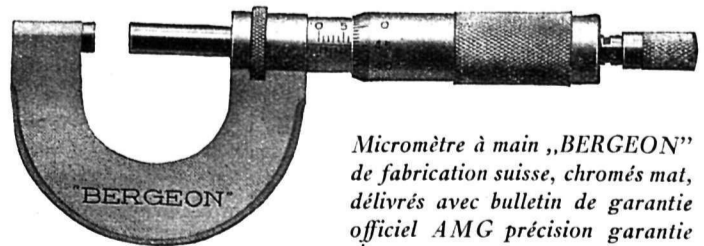
Lohn - SOLEURE - Suisse

**SPECIALITÉS :**  
MACHINES : à tailler, à rouler les pivots à affuter les fraises et les meules, à polir les bouts ronds, à polir les ailes de pignons, à river.

### CLICHÉS ORIGINAUX ET GALVANOS

EXÉCUTION SOIGNÉE ET RAPIDE PAR PERSONNEL SPÉCIALISÉ DANS LA REPRODUCTION DE L'HORLOGERIE

ARTS GRAPHIQUES **HAEFELI & CO** LA CHAUX-DE-FONDS



Micromètre à main „BERGEON“ de fabrication suisse, chromés mat, délivrés avec bulletin de garantie officiel AMG précision garantie  $\pm 0,001$

## Bergeon & Cie LE LOCLE

SPÉCIALISTES EN OUTILS DE PRÉCISION, sont à même de vous livrer le micromètre qu'il vous faut

## Fabrique de Spiraux W. RUCH & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME

Saint-Imier (Suisse)

SPIRAUX BLEUS POUR MOUVEMENTS ANCRE ET CYLINDRE TOUS CALIBRES

Maison fondée en 1928

EXPORTATION



**Zénith, Le Locle**

La plus grande fabrique d'horlogerie du Locle est une de celles qui a porté au loin dans le monde, le renom de l'Horlogerie Suisse en général. En effet, depuis 75 ans (puisque c'est en 1940 que sera célébré cet anniversaire) les techniciens des Fabriques ZENITH ont cherché avant tout à produire une montre de qualité. Depuis l'ébauche jusqu'à sa terminaison, chaque pièce est vérifiée, observée, et en dernier lieu les montres sont soumises à un barrage qui retourne impitoyablement celles qui ne donnent pas satisfaction.

A la fabrication de la montre proprement dite est venu s'adjoindre plusieurs autres départements travaillant en même temps pour l'industrie privée. C'est ainsi qu'un atelier mécanique, outillé de façon tout à fait moderne, produit les pièces les plus diverses d'une précision allant jusqu'à 1/1000 de mm. Un département de fraises fabrique en séries toutes les combinaisons de fraises en acier Rapide et autre.

La pendulerie a aussi sa place dans les locaux des fabriques ZENITH et la construction des réputées pendules neuchâteloises, des pendulettes de table, réveils, est très activement poussée. Il en est de même pour l'horlogerie électrique qui peu à peu prend une extension réjouissante. Citons en passant les horloges individuelles à signaux, horloges mères commandant les horloges secondaires, horloges monumentales, à contact, dont la construction occupe un certain nombre de techniciens et ouvriers.

On y fabrique aussi les appareils servant à mesurer la durée des conversations téléphoniques et les appareils ZENITH-Recorder contrôlant la durée de marche des véhicules et des machines industrielles. Ces appareils sont de plus en plus demandés et il est heureux de constater qu'un appareil de construction entièrement suisse puisse concurrencer les marques étrangères.

Un département de fonte injectée produit en grandes séries des pièces d'une précision de l'ordre de 1/100 de mm et indépendante des bâtiments principaux, plus précisément au Col-des-Roches, se trouve la Fonderie ZENITH, capable de livrer des pièces de fonte de plusieurs centaines de kilos.

Si la production est variée, le principe de fabrication est uniformément le même et le slogan de ZENITH: Une seule qualité, la meilleure, reste immuable.

**Fab. d'Horlogerie conventionnelle**

entreprendrait tous travaux terminage de la montre, égrenages, petites séries, complications, spécialités. Discrétion absolue assurée.

Offres sous chiffre P 2083 N à Publicitas Chaux-de-Fonds.

**Trafic des paiements avec l'étranger**

**Règlement des paiements avec le protectorat de Bohême et de Moravie.**

Le 24 mars dernier, le Conseil fédéral s'est vu contraint, par l'insécurité régnant dans le règlement des paiements entre la Suisse et les territoires de l'ancienne Tchécoslovaquie, de décréter, par mesure conservatoire, un arrêté provisionnel. En vue d'une réglementation conventionnelle future du service des paiements avec ces territoires, l'arrêté du Conseil fédéral du 24 mars 1939 prescrit l'obligation du versement à la Banque nationale suisse. Aussitôt après la promulgation de cet arrêté, le Conseil fédéral prit contact avec le gouvernement allemand, étant donné qu'il s'agissait de remplacer le plus rapidement possible cette mesure provisionnelle par une réglementation conventionnelle du service des paiements.

Les négociations entamées à Berlin entre une délégation suisse et une délégation allemande ont abouti le 27 avril 1939 à la signature d'un protocole qui rétablit le service des paiements réciproques en devises libres entre la Suisse et le protectorat de Bohême et de Moravie. En vue de l'application de cette convention, qu'il a approuvée dans sa séance du 28 avril 1939, le Conseil fédéral a décidé d'abroger, avec effet à partir du 1er mai, l'arrêté du Conseil fédéral du 24 mars 1939 concernant l'obligation de versement à la Banque nationale suisse pour le territoire du protectorat de Bohême et de Moravie. Les paiements de débiteurs suisses à des créanciers domiciliés en Slovaquie et en Ukraine carpathique doivent cependant, comme par le passé, être effectués à la Banque nationale suisse, conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 24 mars 1939.

**Arrêté du Conseil fédéral modifiant l'arrêté du 24 mars 1939 sur le règlement des paiements entre la Suisse et les territoires de la Bohême et de la Moravie, de la Slovaquie et de l'Ukraine carpathique.**

(Du 28 avril 1938)

Le Conseil fédéral suisse, vu l'arrêté fédéral du 14 octobre 1933 concernant les mesures de défense économique contre l'étranger, prorogé par l'arrêté fédéral du 23 décembre 1937; vu le protocole conclu le 27 avril 1939 entre la Confédération Suisse et le Reich allemand au sujet du règlement du trafic commercial entre le protectorat de Bohême et de Moravie et la Suisse, arrête:

**Article premier.** L'arrêté du Conseil fédéral du 24 mars 1939 concernant le règlement des paiements avec les territoires de la Bohême et de la Moravie, de la Slovaquie et de l'Ukraine carpathique, s'appellera dorénavant «arrêté du Conseil fédéral concernant le règlement des paiements avec les territoires de la Slovaquie et de l'Ukraine carpathique».

**Art. 2.** L'article premier du même arrêté du Conseil fédéral est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

Tous les paiements effectués directement ou indirectement par des personnes physiques ou morales domiciliées en Suisse en faveur de personnes physiques ou morales domiciliées dans les territoires de la Slovaquie et de l'Ukraine carpathique, doivent être acquittés auprès de la Banque nationale suisse.

**Art. 3.** Le présent arrêté entre en vigueur le 1er mai 1939.

**Avis de l'Information Horlogère Suisse**  
Rue Léopold Robert 42. La Chaux-de-Fonds

La maison: **F. L. Loebner, Berlin** est en faillite. Les créanciers sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple, au plus vite, afin que nous puissions produire dans les délais.

**Informations**

**Service de recherches.**

(Réf. 6.16) Maison allemande d'horlogerie en gros cherche fournisseurs suisses pour 5 1/4 lig. ancrés et cyl. et 8 3/4-12 lig. ancrés.

(Réf. 6.17) Maison d'Iran cherche fournisseurs suisses pour montres courantes et de qualité.

Adresses et détails sont fournis par la Chambre Suisse de l'Horlogerie, contre remise de fr. 1.2J pour frais.

**Registre du Commerce**

**Raisons sociales:**

**Modification:**

26/4/39. — Sous la raison **Faivre & Siegwart G. m. b. H.** fondée une soc. à resp. limitée avec siège à Longeau. Cette soc. reprend la suite des affaires de la soc. en nom coll. Faivre & Siegwart, fabrication d'étampes et d'étampages, spéc. de calibres de montres. Les deux associés Erwin Faivre et Robert Siegwart signent collectivement.

**Radiations:**

22/4/39. — **Usine Genevoise de Dégrossissage d'or**, succ. de La Chaux-de-Fonds. David Ramu ne fait plus partie du conseil d'administration, sa signature est radiée.

26/4/39. — La maison **Emil Lüdin**, horlogerie-bijouterie, à Pratteln, est radiée ensuite de décès du titulaire.

**Clôture de faillite:**

Par ordonnance rendue le 26 avril, la faillite de **P. Crevoiserat & Fils**, fabrique d'horlogerie à Saignelégier, a été clôturée.

**BOITE ETANCHE**

A Vendre brevet intéressant, système simple et facile à fabriquer.

Ecrire sous chiffre S 20862 U à Publicitas Bienne.

**Micromètres «Tavannes»**

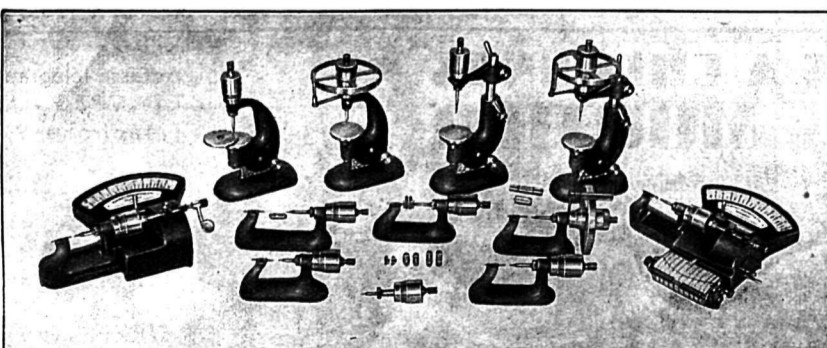
en exécution horizontale et verticale pour lectures faciles et rapides de 1/100 et 1/1000 mm.

Micromètres pour mesurer tous genres de pièces.

Comparateurs. — Enregistreurs.

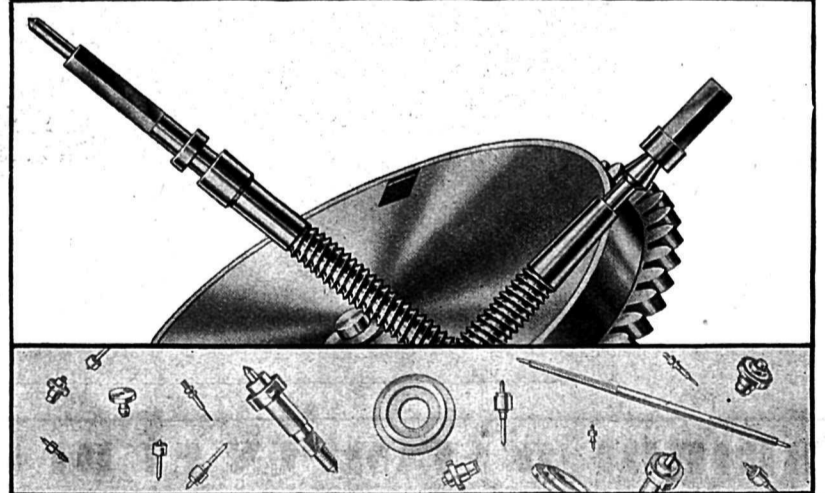
Micromètres pour la mesure des vis sur flancs.

Le micromètre „TAVANNES” permet un contrôle rapide et sûr.



**TAVANNES MACHINES CO. S. A.**

**TAVANNES** Téléphone 9.23.23.



**HENRI GIROD DÉCOLLETAGES TAILLAGES POLISSAGES COURT (Berne)**

Fabricants d'horlogerie, d'ébauches, d'assortiments, de pendulettes et réveils, d'aiguilles, de cadrans, de compteurs, de pièces détachées, d'étampes; mécaniciens et décolleteurs, ne manquez pas de parcourir attentivement le No. 23 du 8 juin de „La Fédération Horlogère”; vous y remarquerez la reproduction du dernier modèle de la machine à mesurer fabriquée dans mes ateliers; ses caractéristiques vous intéresseront.

A ce moment, demandez-moi tous renseignements et conditions.

**B. ZYSSET**

MÉCANIQUE DE PRÉCISION  
JARDINETS 17 TÉLÉPHONE 2.28.39



# PIERRE SEITZ

FABRIQUES MODERNES DE PIERRES D'HORLOGERIE

TÉLÉPH. 3.30.44 **LES BRENETS** TÉLÉPH. 3.30.44

Toutes pierres d'horlogerie de qualité au plus juste prix. La première potence munie de tous les accessoires indispensables à l'horloger. - Coffrets de rhabillage livrés avec une gamme de pierres la plus complète existante. - Stock permanent de pierres pour tous les calibres courants. - Jauges rubis, pour mesurer les pivots, précises, d'un prix modeste.



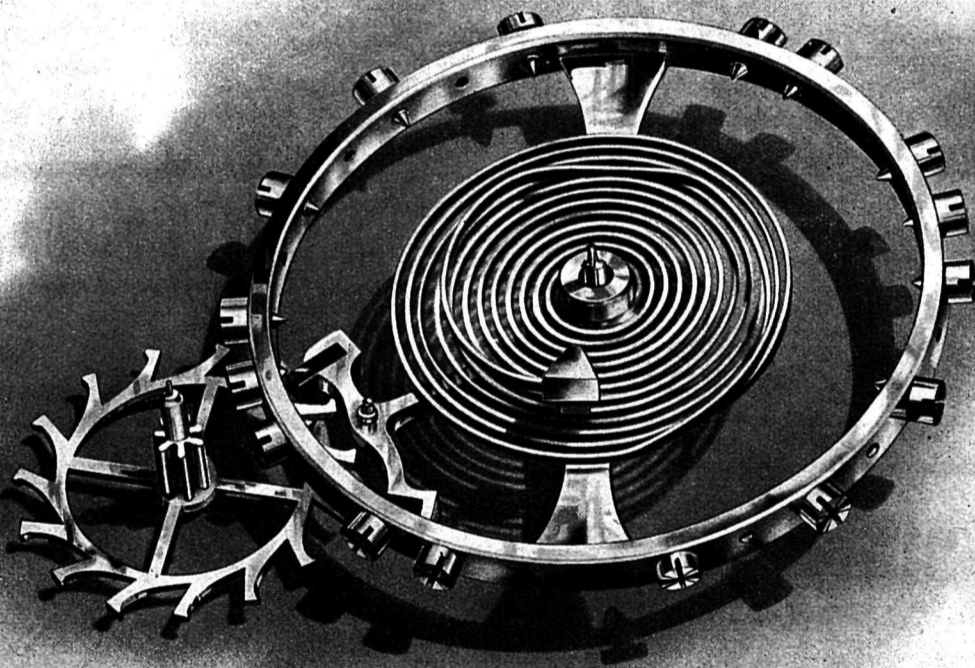
EXPÉRIENCE - PRÉCISION - CONSCIENCE PROFESSIONNELLE



LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES  
LE LOCLE

LA SOCIÉTÉ DES FABRIQUES DE SPIRAUX RÉUNIES  
LA CHAUX-DE-FONDS

LES FABRIQUES DE BALANCIERS RÉUNIES  
BIENNE



H. & CO

## On entreprendrait

grandissages de pierres fines éventuellement avec le perçage.

Ecrire s. chiffre Ec 20902 U à Publicitas Bienne.

### FAB. HORL.

soignée, conventionnel, existant dep. 1918, cherche collaborateur avec apport pour partie commerciale. Ecrire s. chiff. R 55821 X à Publicitas Genève.

### REPRÉSENTANT

Fab. Horl. soignée, établie dep. 20 ans, conventionnel, cherche repr. pr ses mouv. et montres pour tous pays. Ecrire s. chiffre P 55820 X à Publicitas Genève.

### ON CHERCHE

fabricant de mouvement de pendule simple d'après modèle, en petite quantité.

Ecrire sous P 2114 N à Publicitas Neuchâtel.

## QUELS FABRICANTS

sortiraient terminages Roskopf à atelier bien organisé.

Grande production.

Faire offres s. chiffre P 10486 N à Publicitas La Chaux-de-Fonds.



HELIO-ROTO  
HAEFELI & CIE  
LA CHAUX-DE-FONDS

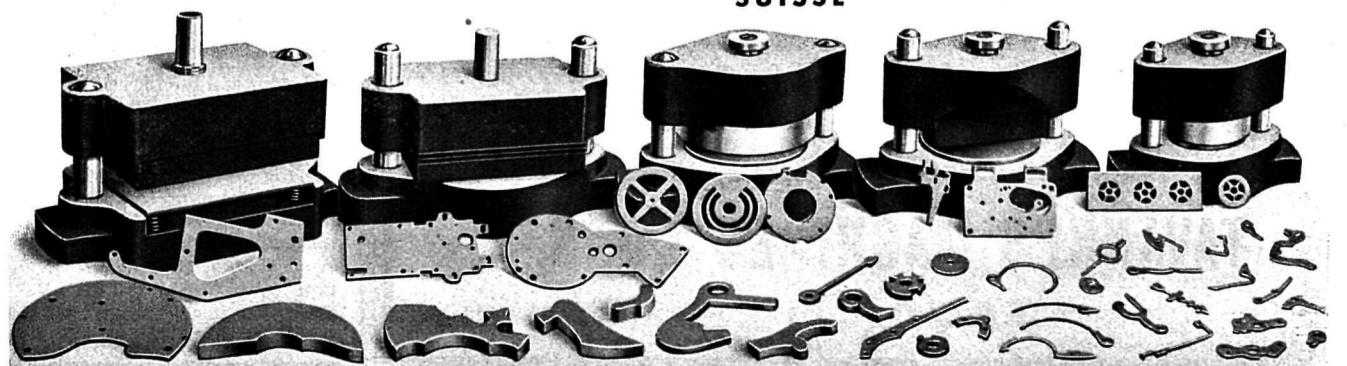
LE PROCÉDÉ  
D'ILLUSTRATION  
DE L'AVENIR  
POUR CATALOGUES  
PROSPECTUS, ETC.

## FABRIQUE D'ÉTAMPES ET DE BLOCS A COLONNES OTTO PETERMANN-SCHLUEP - MOUTIER

SUISSE

Adresse télégraphique:  
ETAMPES - Moutier  
Téléphone 9.40.78

SPÉCIALITÉS D'ÉTAMPES  
POUR L'HORLOGERIE,  
PENDULERIE, T. S. F.



Blocs à colonnes toutes formes et grandeurs  
Découpages et articles de masse en tous genres

## POUR NOS EXPORTATEURS D'HORLOGERIE

## Correspondance des Paquets-Poste

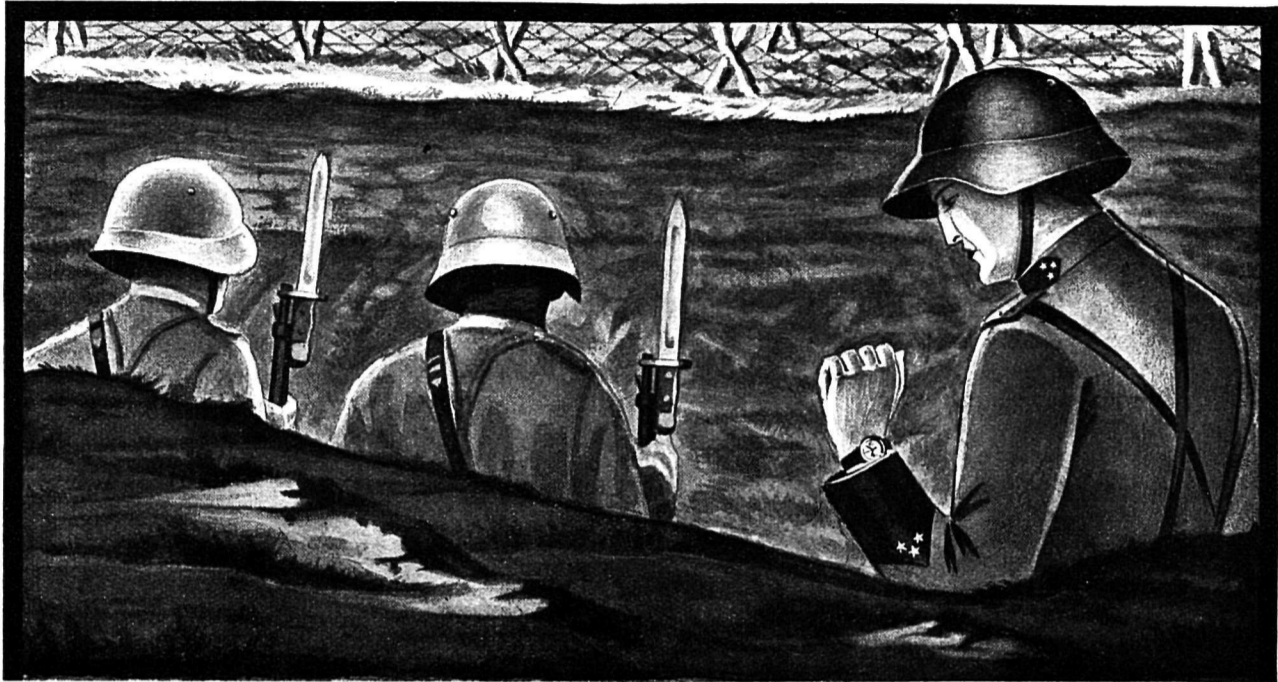
Colis postaux

Mai 1939

En ce qui concerne l'expédition des colis postaux avions, prière de s'adresser aux offices de poste.

PAYS	Date des départs	Dernier jour de consignation à					Durée du transport du bureau d'échange au port de débarquement
		Chaux-de-Fonds	Genève	Locle	Bienne	Soleure	
Grèce <sup>*)</sup> , Turquie	Mai 3, 4, 6 <sup>1)</sup> , 8 <sup>1)</sup> , 10, 11, 12 <sup>1)</sup> , 13, 17, 20 <sup>1)</sup> , 22 <sup>1)</sup> , 24, 25, 26 <sup>1)</sup> , 27, 31. Juin 1, 3 <sup>1)</sup> , 5 <sup>1)</sup> , 7, 8, 9 <sup>1)</sup> , 10, 14, 15, 17 <sup>1)</sup> , 19 <sup>1)</sup> , 21, 22, 23 <sup>1)</sup> , 24, 28, 29. de Chiasso. <sup>1)</sup> excepté la Turquie <sup>*)</sup> Les colis postaux à destination des provinces Macédoine et Thessalie sont expédiés de Chiasso tous les jours ouvrables par la voie de terre.	veille: 18.00	veille: 18.00	veille: 16.00	veille: 18.45	veille: 18.45	Salonique = 4-5 jours Volo = 4-7 jours L.e Pirée = 5 jours Istanbul = 6 jours
	départ de Lausanne 6.37, tous les jours.	veille: 18.45	veille: 18.45	veille: 18.45	veille: 18.45	veille: 18.45	Salonique = 2 jours Athènes = 2 1/2 jours Istanbul = 2 1/2 jours Eski-Chéhir = 3 1/2 jours Ankara = 3 1/2 jours Adana = 3 1/2 jours
Aden, Inde britannique, Birmanie, Iraq et Iran	Mai 4, 11, 18, 25. Juin 1, 8, 15, 22, 29. <sup>*)</sup> seulement Inde britannique.	veille: 18.45	veille: 18.45	veille: 18.45	veille: 18.45	veille: 18.45	Aden = 10 jours Bombay = 14 jours Rangoon = 23 jours Zahédane (Duzdap) = 19 jours Bouchir = 20 jours Basrah = 21 jours Baghdad = 22 jours Khosrovi = 23 jours
Iraq et Iran seulement (voie transdésertique)	Mai 1, 4, 8, 11, 15, 17, 22, 26, 29. Juin 1, 5. de Chiasso.	veille: 18.00	veille: 18.00	veille: 16.00	veille: 18.45	veille: 18.45	Baghdad = 6-8 jours Khosrovi = 8-10 jours
Iraq seulement Colis flèches	départ de Lausanne: lundi mercredi et samedi 6.37	veille: 18.45	veille: 18.45	veille: 18.45	veille: 18.45	veille: 18.45	Baghdad = 6 jours Basrah = 7 jours
Hongkong, Chine <sup>*)</sup> et Japon <sup>*)</sup> Provinces méridionales et intérieures de la Chine exclusivement via Genève-Saïgon-Kumming (départs de Genève le 10 mai).	Mai 4 <sup>2)</sup> , 8 <sup>2)</sup> , 11 <sup>1)</sup> , 19 <sup>2)</sup> , 25 <sup>1)</sup> , 30 <sup>2)</sup> . Juin 2 <sup>2)</sup> , 8 <sup>1)</sup> , 12 <sup>2)</sup> . <sup>1)</sup> de Genève <sup>2)</sup> de Chiasso <sup>3)</sup> excepté le Japon <sup>4)</sup> seulement le Japon <sup>5)</sup> excepté la Chine	<sup>1)</sup> veille: 18.45 <sup>2)</sup> veille: 18.00	veille: 18.45 veille: 18.00	veille: 18.45 veille: 16.00	veille: 18.45 veille: 18.45	veille: 18.45 veille: 18.45	Hongkong = 30-32 jours Shanghai = 33-37 jours Kobé = 36-41 jours Yokohama = 41-46 jours
Siam	Mai 11 <sup>1)</sup> , 25 <sup>1)</sup> . Juin 8 <sup>1)</sup> . <sup>1)</sup> de Genève <sup>2)</sup> de Chiasso	<sup>1)</sup> veille: 18.45 <sup>2)</sup> veille: 18.00	veille: 18.45 veille: 18.00	veille: 18.45 veille: 16.00	veille: 18.45 veille: 18.45	veille: 18.45 veille: 18.45	Penang = 23 à 25 jours, de Penang à Bangkok par chemin de fer en 2 jours
Ceylan, Etablissement du Détroit, Indes orientales néerlandaises	Mai 4 <sup>*)</sup> , 8 <sup>*)</sup> , 11 <sup>*)</sup> , 17 <sup>*)</sup> , 19 <sup>*)</sup> , 25 <sup>1)</sup> , 30 <sup>*)</sup> . Juin 1 <sup>*)</sup> , 2 <sup>*)</sup> , 7 <sup>*)</sup> . <sup>*)</sup> de Chiasso <sup>**)</sup> de Genève <sup>1)</sup> excepté Ceylan. <sup>2)</sup> seulement Ceylan. <sup>3)</sup> excepté Indes néerlandaises. <sup>4)</sup> seulement Indes néerlandaises.	<sup>*)</sup> veille: 18.00 <sup>**)</sup> veille: 18.45	veille: 18.00 veille: 18.45	veille: 16.00 veille: 18.45	veille: 18.45 veille: 18.45	veille: 18.45 veille: 18.45	Colombo = 16-19 jours Singapore = 21-25 jours Belawan Deli = 20-23 jours Batavia = 23-26 jours
Chypre, Palestine, Syrie	Mai 1, 4 <sup>1)</sup> , 8, 11 <sup>2)</sup> , 15, 17 <sup>1)</sup> , 19 <sup>2)</sup> , 22, 26 <sup>1)</sup> , 29, 30 <sup>2)</sup> . Juin 1 <sup>1)</sup> , 2 <sup>2)</sup> , 5. de Chiasso <sup>1)</sup> excepté Chypre <sup>2)</sup> seulement Palestine.	veille: 18.00	veille: 18.00	veille: 16.00	veille: 18.45	veille: 18.45	Larnaca = 6 jours Haïfa = 6-7 jours Jaffa = 6-7 jours Beyrouth = 6-8 jours Damas = 6-7 jours Alep = 7-8 jours Jerusalem = 6-7 jours
	départ de Lausanne 6.37, tous les jours.	veille: 18.45	veille: 18.45	veille: 16.00	veille: 18.45	veille: 18.45	Alep = 3 1/2 jours
Egypte	Mai 2, 4, 6, 8, 9, 11, 12, 13, 16, 17, 19, 20, 26, 27, 30. Juin 1, 2, 3, 6. de Chiasso	veille: 18.00	veille: 18.00	veille: 16.00	veille: 18.45	veille: 18.45	Alexandrie = 4-5 jours
Etats-Unis d'Amérique	Mai 2, 4, 8, 10, 13, 17, 22, 25, 27, 31. Juin 1, 5, 7. de Bâle 17	veille: 17.00	veille: 15.00	veille: 16.00	veille: 18.45	veille: 18.45	New-York = 7-9 jours
Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Paraguay	Mai 4 <sup>3)</sup> , 5 <sup>2)</sup> , 9 <sup>1)</sup> , 15 <sup>3)</sup> , 17 <sup>3)</sup> , 18 <sup>2)</sup> , 20 <sup>1)</sup> , 25 <sup>3)</sup> , 31 <sup>1)</sup> . Juin 1 <sup>3)</sup> , 3 <sup>2)</sup> , 5 <sup>2)</sup> , 8 <sup>3)</sup> . <sup>1)</sup> de Chiasso. <sup>2)</sup> de Genève. <sup>3)</sup> de Porrentruy. <sup>4)</sup> excepté Pernambuco et Bahia. <sup>5)</sup> seulement Pernambuco et Bahia. <sup>6)</sup> seulement Pernambuco. <sup>7)</sup> excepté Bahia. <sup>8)</sup> seulement Bahia.	<sup>1)</sup> veille: 18.00 <sup>2)</sup> veille: 18.45	veille: 18.00 veille: 18.45	veille: 16.00 veille: 18.45	veille: 18.45 veille: 18.45	veille: 18.45 veille: 18.45	Pernambuco = 11-15 jours Bahia = 12-16 jours Rio de Janeiro = 14-18 jours Buenos-Aires = 17-22 jours
Australie	Mai 4 <sup>1)</sup> , 11 <sup>1)</sup> , 18 <sup>1)</sup> , 26 <sup>2)</sup> . Juin 1 <sup>1)</sup> , 8 <sup>1)</sup> . <sup>1)</sup> de Genève <sup>2)</sup> de Chiasso	<sup>1)</sup> veille: 18.00 <sup>2)</sup> veille: 18.45	veille: 18.00 veille: 18.45	veille: 16.00 veille: 18.45	veille: 18.45 veille: 18.45	veille: 18.45 veille: 18.45	Fremantle = 26-28 jours Adelaïde = 30-32 jours Melbourne = 32-34 jours Sydney = 35-37 jours Brisbane = 39 jours

Lorsque le départ a lieu le lundi, les colis doivent être consignés au plus tard, le samedi, jusqu'à 17 heures.



*AU LIEU DE L'HEURE H, PUISSENT LES NOUVEAUX CHRONOGRAPHES  
BRACELETS EXCELSIOR PARK N'INDIQUER QUE DES HEURES DE PAIX !*



Cliché grandeur naturelle

## Nouveau Chronographe - Compteur 12''

Article soigné, pourvu de nombreux perfectionnements et protégé par 2 brevets. Pour faciliter la lecture du cadran sur ce petit chronographe, une partie de la division a été placée sur le réhaut incliné de la lunette, au-dessous de la glace. Cette invention brevetée permet en outre la transformation d'un chronographe télémètre, par exemple, en tachymètre ou pulsomètre en changeant simplement le réhaut de la lunette. Se fabrique avec 1 ou 2 poussoirs, le compteur enregistrant 30 ou 45 minutes.

Demandez des prospectus à la Manufacture

# EXCELSIOR PARK

MAISON FONDÉE EN  
1866

## ST-IMIER (SUISSE)

DIPLOME D'HONNEUR  
BARCELONE 1929

MAISON PARTICIPANT A L'EXPOSITION NATIONALE DE ZURICH

LA PLUS IMPORTANTE FABRIQUE SUISSE DE COMPTEURS

POUR NOS EXPORTATEURS D'HORLOGERIE

Correspondances des Paquebots-Poste

Service des lettres

Valables du 1<sup>er</sup> Mai au 2 Juin 1939

— Pour votre correspondance urgente utilisez la poste aérienne —

	PAYS	Date des départs	Dernière heure pour la remise dans la boîtes aux lettres à					Durée probable du trajet		
			La Chaux-de-Fonds	Genève Poste pr.	Locle	Bienne	Soleure			
EUROPE	1. Crète (via Athènes) par le train Simplon-Orient-Express jusqu'à Athènes	Chaque jour	Semaine Dimanche	20.30 20.30	le lendem. 0.30	20.—	21.50	20.30	Athènes = 4 jours Départ d'Athènes par prochaine occasion	
	2. Malte voie de Syracuse	Départ de Chiasso tous les jours	Semaine Dimanche	19.30 19.30	17.30	18.—	20.20	20.30	Syracuse à Malte = 11 à 12 heures	
ASIE	3. Chine (Hong-Kong, Macao), Kiautschou, Mandchourie, Philippines, Canton, Hong-Kong, Manille, Shanghai, Tientsin via Berlin-Varsovie-Moscou	Chaque dimanche, lundi, mercredi et jeudi	via Bâle	19.30	17.30	18.—	20.20	20.30	Hongkong = environ 23 jours Shanghai = environ 19 jours De Hongkong à Manille 3-4 fois par semaine en 2-3 jours	
	5. Ceylan	Mai 4***, 10***, 11****, 18*, 20***, 27***, 31*** Juin 1****, 3*	*) via Genève } 16.50 **) via Genève } 20.30 ***) via Chiasso } 11.45 ****) » } 8.35 ****) » } 19.30	le lendem. 6.30 10.30 7.30 17.30	20.— 11.— 8.— 18.—	21.50 13.20 10.— 20.20	20.30 13.40 10.30 20.30	Colombo = 14 à 16 jours		
	6. Chypre, Palestine	Voir Egypte	—	—	—	—	—	—	Larnaca = 5 à 7 jours	
	7. Inde Britannique (sauf Ceylan), Aden, Chandernagor, Goa, Pondicherry, Afghanistan et Belouchistan	Mai 4, 10*, 11, 18, 25, 27* (pour Aden seulement) 31* Juin 1.	via Genève (Mars.) *) via Chiasso ***) » ****) »	20.30 8.35 12.— 19.30	le lendem. 0.30 7.30 10.30 17.30	20.— 8.— 11.— 18.—	21.50 10.— 13.20 20.20	20.30 10.30 13.40 20.30	Aden = 9 jours Bombay = 10-14 jours	
	8. Mésopotamie (Irak), Perse méridionale via Istanbul-Alep-Damas	Chaque mercredi *) Chaque samedi **) Chaque dimanche, mardi et vendredi ***)	*) via Chiasso **) » ***) »	8.35 11.45 19.30	7.30 10.30 17.30	8.— 11.— 18.—	10.— 13.20 20.20	10.30 13.40 20.30	Bagdad = 6 à 7 jours	
	9. Perse septentrionale via Berlin-Varsovie-Moscou-Bakou	Chaque lundi et vendredi	via Bâle	8.35	7.30	8.—	10.—	10.30	Pehlevi = 9 à 11 jours	
	10. Syrie, République Libanaise, États des Alouites via Istanbul-Adana	Chaque dimanche, mardi et vendredi **) Chaque mercredi et samedi *)	*) via Chiasso **) »	8.35 19.30	7.30 17.30	8.— 18.—	10.— 20.20	10.30 21.50	Alep = 6 jours Beyrouth = 7 jours Damas = 7 jours	
	11. Indes Néerlandaises, Bornéo	Mai 4*, 5***, 11*, 18****, 20***, 25* Juin 1*	*) via Chiasso **) via Chiasso ***) via Genève ****) via Chiasso ****) via Genève	19.30 12.— 16.50 8.35 20.30	le lendem. 17.30 10.30 7.30 10.30 0.30	18.— 11.— 15.— 8.— 20.—	20.20 13.20 17.30 10.— 21.50	20.30 13.40 16.30 10.30 20.30	Medan = 17-24 jours Batavia = 20-23 jours	
	12. Singapore, Penang, Siam, Cochinchine, Annam, Tonkin	Mai 4*, 5****, 10****, 11***, 18*, 20****, 25*, 31**** Juin 1***, 3****	*) via Genève **) via Chiasso ***) » ****) »	20.30 12.— 19.30 8.35	le lendem. 0.30 10.30 17.30 7.30	20.— 11.— 18.— 8.—	21.50 13.20 20.20 10.—	20.30 13.40 20.30 10.30	Singapore = 17-21 jours de Singapore à Saïgon par la prochaine occasion	
	13. Japon, Formose, Corée via Berlin-Varsovie-Moscou	Chaque dimanche, lundi, mercredi et jeudi	via Bâle	16.00	13.45	14.30	17.30	18.10	Shimonoseki = 14 à 17 jours Tokio = 15 à 18 jours	
	AFRIQUE	14. Egypte	Mai = * Autres jours = **	*) via Genève **) via Chiasso	16.50 19.30	18.30 17.30	16.— 18.—	17.30 20.20	16.30 20.30	Port-Saïd = 5 jours Alexandrie = 4 jours
		15. Colonie du Cap, Natal, Orange, Rhodesia, Transvaal, Basoutoland, Bechouanaland, Lourenço-Marquès, Mozambique	Mai 2***, 3**, 4***, 9***, 10**, 16***, 17**, 19***, 23***, 24**, 30***, 31** Juin 1*	via Bâle *) » **) » ou Marseille ***) » ****) »	16.00 20.30 8.35 19.30 12.—	le lendem. 13.45 0.30 7.30 17.30 10.30	14.30 20.— 8.— 18.— 11.—	17.30 21.50 10.— 20.20 13.20	18.10 20.30 10.30 20.30 13.40	Capetown = 5 jours de Capetown: à Durban 48 heures à Bloemfontein 28 » à Johannesburg 30 » à Prétoria 30 » à Lourenço-Marquès 4 jours
		16. Zanzibar, Afrique orient. brit.	Mai 3**, 4*, 9*, 11*, 17**, 20**, 26*, 30* Juin 3**	*) via Genève **) via Genève	20.30 16.50	le lendem. 0.30 18.30	20.— 16.—	21.50 17.30	20.30 16.30	Zanzibar = 14 à 15 jours
AMÉRIQUE	17. États-Unis Amérique Nord ainsi que: Mexique, Amérique Centrale Via New-York	Mai 2*, 3*, 5*, 9*, 11*, 16*, 19*, 23*, 26*, 30*, 31* Juin 1*, 2*	*) via Bâle **) » via Bâle	19.30 12.— 20.30	le lendem. 17.30 0.30	18.00 11.— 20.—	20.20 13.20 21.50	20.30 13.40 20.30	New-York = 8 à 9 jours	
	18. Canada	Mai 2**, 3*, 5**, 9**, 11**, 16**, 19**, 23**, 26**, 30** Juin 2**	*) via Bâle **) »	16.— 19.30	13.45 17.30	14.30 18.—	17.30 20.20	18.10 20.30		
	19. Argentine, Bolivie, Brésil *) , Chili, Paraguay, Uruguay *) excepté Para, Pernambouc et Bahia	Mai 3*, 4***, 6***, 9**, 10, 15***, 20***, 25***, 26**, 30**, 31. Juin 4**	via Bâle (Chiasso) *) » **) » ***) via Chiasso ****) via Genève ****) via Chiasso	12.— 15.50 20.30 19.30 16.50 8.35	le lendem. 10.30 13.45 0.30 7.30 18.30 7.30	11.— 14.30 20.— 18.— 16.— 8.—	13.20 17.30 21.50 20.20 17.30 10.—	13.40 18.10 20.30 20.30 16.30 10.30	Buenos-Ayres = 20 jours Rio de Janeiro = 16 jours de Buenos-Aires à La Paz environ 3 jours de Buenos-Aires à Santiago et Valparaiso environ 2 jours	
AUSTRALIE	20. Australie méridionale, occidentale, Nouvelles Galles du Sud, Queensland, Tasmanie, Nouvelle Calédonie, Victoria	Mai 4, 11, 18, 27* Juin 1, 8.	via Genève *) via Chiasso	20.30 8.35	le lendem. 0.30 7.30	20.— 8.—	21.50 10.—	20.30 10.30	Fremantle = 22-26 jours Adelaïde = 24-28 » Melbourne = 25-29 » Sydney = 26-30 » Brisbane = 28-32 »	

Observations: L'heure indiquée comme dernière limite concerne les lettres « ordinaires » seulement, les « lettres recommandées » doivent par contre, en règle générale, être remises au guichet — au minimum — 20 minutes avant les heures prévues ci-dessus.

La désignation du port d'embarquement (via Naples, via Lisbonne, par exemple) est facultative, le bureau de poste acheminant — toujours — par la voie la plus rapide.  
Il n'est accepté aucune responsabilité quant à l'horaire ci-dessus.

À L'ORIGINE D'UNE BONNE MONTRE

# ÉBAUCHES S.A.

## NEUCHÂTEL

SA PRODUCTION :  
15 MILLIONS DE  
PIÈCES PAR AN

SES MARQUES D'ORIGINES  
GARANTES D'UNE  
EXÉCUTION PARFAITE

